U d'/of OTTAWA
39003004141528
FC
2946.36
.S63
1908
Ex.2

SEP 1 8 1973

Souvenirs du Passé

ET LIVRET DES

143-1B-457

Spectacles Historiques

REPRÉSENTÉS LORS DU

Trois-Centième Anniversaire de la Fondation de Québec l'Ancienne Capitale du Canada

---

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE LA
COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX
ET MIS EN VOLUME PAR LA
CAMBRIDGE CORPORATION, LIMITED,
MONTRÉAL.

1908

Universitas
CANADIANA
Ottaviensis

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, par la Cambridge Corporation, Limited, dans le bureau du Ministre de l'Agriculture, en l'année 1908.

FC
2946.36
.S63
1908
ex. 2

SA MAJESTÉ LE ROI EDOUARD VII.

SA MAJESTÉ LA REINE ALEXANDRA

SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE GALLES, K.G.
Représentant de Sa Majesté le Roi à la Célébration
du troisième centenaire

Introduction

Attendite ad petram unde excisi estis.

C'est avec une légitime fierté que le Canada contemple le rocher de Québec. Il y a trois cents ans, alors que la forêt primitive reposait dans sa solennelle grandeur, vingt-huit voyageurs débarquaient sous le cap Diamant. C'étaient Champlain et sa poignée de héros. Au printemps qui suivit cette prise de possession, quand le fleuve géant souleva sa lourde couche de glace, il ne restait plus que huit survivants. C'étaient le prélude des holocaustes nécessaires à l'origine de toute nation. Mais les actions de ces pionniers ne sont pas oubliées. Le Canada se souvient toujours de leurs vertus et de leur valeur—qui forment la meilleure part de son héritage—et il a appris d'eux à affronter les dangers et à assumer les responsabilités qui lui incombent.

I.

Au moment où Colomb revenait de sa première et merveilleuse expédition, la France et l'Espagne allaient se disputer la suprématie en Europe. C'est un marin italien monté sur une barque portant le pavillon de l'Espagne et parti du port de Palos qui avait découvert le Nouveau-Monde. Mais lorsque l'Amérique apparut aux yeux de l'Europe étonnée, toutes les nations maritimes commencèrent à rêver de ces terres qui gisaient au-delà du soleil couchant. Si l'Espagne avait pris les devants, elle ne pouvait prétendre garder le monopole des explorations vers l'Ouest.

La France était bien préparée à poursuivre sur mer la rivalité commencée sur terre. Depuis la Picardie jusqu'aux Pyrénées, ses rives baignées par l'Atlantique lui donnaient des marins d'une hardiesse et d'un entraînement peu ordinaires. C'était un noble sorti de la terre normande, Jean de Béthencourt, qui avait découvert et conquis les Canaries. Chez les Bretons se conservaient les récits des anciens voyages sur le Grand Banc. Dans les pays basques et chez les Rochellois la tradition rappelait que les aïeux étaient descendus sur les côtes du Labrador bien avant que Colomb eut franchi l'océan. A Dieppe, le capitaine Cousin passait pour avoir découvert le Brésil en 1488. On disait encore qu'en 1503 Paulmier de Gonneville parti de Honfleur était allé aborder à Madagascar.

Vraies ou fausses, ces légendes disaient l'activité des marins français alors que Colomb et Cabot ouvraient à l'Europe la route vers un nouvel hémisphère. Descendants des Vikings, les Normands de Dieppe et de Honfleur s'embarquaient sur leurs barques aventureuses avec l'audace et la confiance qu'ils tenaient des ancêtres. Depuis des siècles encore, les Bretons se sentaient attirés vers la mer comme par instinct. Enfin, au-delà de la Loire, s'élèvaient les grandes villes maritimes: La Rochelle, le château-fort des Huguenots; Brouage, la patrie de Champlain; Bayonne, le refuge et le havre de ravitaillement des Basques, grands chasseurs de fourrures.

En l'année 1524, Verazzani, aux ordres de François 1er, pénètre dans le golfe Saint-Laurent. Dix ans plus tard, avec Jacques Cartier, les Français commencent l'exploration sérieuse du Canada. C'est alors que Saint-Malo devint si intimement lié avec l'histoire du grand fleuve que Cartier devait remonter depuis le golfe jusqu'aux rapides de Lachine. Des trois voyages de Cartier le deuxième est le plus important. Parti de Saint-Malo, le 19 mai 1535, il atteint après une traversée tourmentée le golfe Saint-Laurent dont il a déjà exploré l'entrée l'année précédente. L'été est déjà avancé lorsqu'il remonte le fleuve, et ce n'est qu'au milieu de septembre qu'il jette l'ancre au pied du cap Diamant. Ici, au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, se dressait la bourgade sauvage de Stadaconé, la résidence de Donnacona que Cartier appelle "le seigneur du Canada."

A soixante lieues en amont de Stadaconé se trouvait Hochelaga, dont les cabanes s'élevaient en pente douce depuis la rive du Saint-Laurent jusqu'au Mont Royal. La réception que ses habitants firent à Cartier lorsqu'il y vint pour la première fois fut des plus cordiales. Ils étaient là plus de mille sur le rivage, hommes, femmes et enfants, exprimant leur joie d'une façon naïve. Pendant que les uns dansaient, les autres apportaient des provisions et du pain grossièrement préparé avec le froment du pays qu'ils jetaient dans les canots des Français en telle abondance que l'on aurait dit qu'ils tombaient du ciel.

Conduit sur le sommet du Mont Royal par ces sauvages hospitaliers, Cartier put y contempler toute la contrée d'alentour sur un rayon de trente lieues. De retour à Stadaconé le 11 octobre, le marin malouin y passa un hiver rigoureux pendant lequel une grande partie de son équipage fut decimée par le scorbut. Au mois de juillet 1536, il revenait à Saint-Malo au milieu de ses concitoyens qui l'avaient cru perdu et qui le considérèrent comme un homme ressuscité d'entre les morts.

II.

Il devait s'écouler soixante et treize années entre la descente de Cartier à Stadaconé et la fondation de Québec. Pendant ces trois-quarts de siècle trois tentatives furent faites pour établir une colonie au Canada, mais elles échouèrent toutes trois d'une tragique façon. En 1542 le Sieur de Roberval débarquait au Cap Rouge avec un étrange rassemblement, mélange de paysans et d'anciens forçats tirés des cachots de France. En 1600, Pierre Chauvin, capitaine des gardes du Roi à Dieppe, laissait en hivernement à Tadoussac, seize infortunés pêcheurs. Ces deux essais mal préparés finirent par un désastre.

Le nom de Samuel de Champlain est d'autant plus glorieux que les difficultés qu'il fallait surmonter alors dans la fondation d'une colonie étaient plus considérables. Le climat du Canada était rude, et le pays ne possédant pas de mines d'or, peu de gens éprouvait le désir de s'y établir. La seule ressource de la colonie était à vrai dire le commerce des fourrures. Mais le monopole en ayant été assuré à des favoris de la cour, les autres n'y pouvaient espérer aucuns profits. Tous savaient que c'était une rude tâche d'ouvrir à la colonisation les forêts qui bordent la vallée du Saint-Laurent. Malgré les obstacles incessants qu'il lui faut surmonter, Champlain fonde la Nouvelle-France. Avant d'être un marin il avait servi dans les armées de terre et combattu sous les étendards catholiques pen-

dant les guerres de la Ligue. L'Amérique le sauva des conflits et des ambitions de l'Europe. Rendu à l'âge mûr, c'était son rêve de découvrir le passage du Nord-Ouest que tant de navigateurs avaient déjà cherché en vain. Cette recherche devait nécessairement commencer sur la partie du continent américain qui borde l'Atlantique, aussi Champlain désirait que les Français eussent un pied-à-terre en permanence dans le Nouveau-Monde. Pour un explorateur anxieux de résoudre ces grands problèmes géographiques, Québec n'était-il pas le meilleur point de départ?

L'homme propose, Dieu dispose. Champlain ne trouva jamais le chemin si ardemment convoité de la Chine, mais il posa la pierre d'assise du Canada. Ce fut en 1603 qu'il vit pour la première fois le fleuve Saint-Laurent. Il se rendit alors jusqu'au pied des rapides de Lachine, explora le Saguenay jusqu'à une certaine distance de son embouchure et remonta le Richelieu jusqu'à Chambly. A la suite de de Monts, il explore ensuite les côtes de l'Acadie où il séjourne pendant quatre ans, et relève les rivages de la mer depuis Canso jusqu'à Martha's Vineyard. Avant de fonder Québec, Champlain fut en effet Géographe du Roi.

Lorsque Alexandre fonda Alexandrie, il put, avec la puissance d'un conquérant, tirer des ressources de trois continents à la fois. Lorsque Constantin jeta les assises de la ville qui devait garder son nom il y fit transporter les trésors de l'ancien monde, les marbres de Corinthe, le serpent de Delphes et les chevaux de Lysippe. Mais la source de vie du Canada fut plus humble. C'est sur le seul commerce des fourrures que Champlain s'appuyait lorsqu'il éleva sa modeste habitation de Québec. Sa poignée de compagnons ne pouvait guère compter pour la nourriture que sur le porc salé et les anguilles fumées. Au prix de quel héroïsme, de quelle abnégation, de quelle foi puissante, fallait-il tirer quelques ressources de ces forêts primitives.

Comme militaire, Champlain fait son entrée dans la vie sauvage en allant secourir les Algonquins et les Hurons contre les Iroquois. Comme explorateur, il s'enfonce dans les forêts qui bordent l'Outaouais, traverse le lac Nipissing et côtoye les îles de la baie Georgienne. Comme colonisateur, il s'épuise en efforts surhumains afin que l'avant-poste de Québec ne subisse pas le sort du premier établissement de Roberval au Cap Rouge. Quand il veut choisir ses premiers colons, il n'ouvre pas les portes de bagnes de France pour en tirer les forçats, il s'adresse à des hommes à l'esprit courageux et à l'âme honnête, désireux de conquérir de nouveaux foyers, sans compter leurs peines ni leurs labeurs. Louis Hébert, cet apothicaire parisien qui, le premier, laboura la terre du Canada, est bien le colon industrieux et paisible tel que le rêvait Champlain, et parmi les grandes figures des commencements il semble qu'il vient tout de suite après le fondateur.

Si l'on veut juger de la persévérance indomptable de Champlain, que l'on songe que vingt ans après la fondation de la colonie, la population de la Nouvelle-France ne comptait encore que soixante et seize habitants. C'était en 1628. Cette même année, l'Angleterre et la France étant en guerre, David Kirke barre la route de Québec aux vaisseaux qui venaient le ravitailler et ses habitants sont sur le point de périr de faim. L'été suivant, quand les Anglais parurent devant le cap Diamant les Français affamés n'avaient plus qu'à se rendre. D'un coup, l'ouvrage de toute une vie paraissait ruiné. Mais non. Trois ans plus tard, quand le Ca-

nada fut remis à la France par le traité de Saint-Germain, Champlain triomphant revint dans la petite capitale. Il y mourut le jour de Noël 1635, après avoir fondé et soutenu la colonie au milieu de toutes les vicissitudes.

III.

A part le dessein bien arrêté de se maintenir dans la vallée du Saint-Laurent, la France obéissait encore à trois impulsions en fondant Québec. Pour Champlain, ce premier établissement était la base sur laquelle devait pivoter la grande entreprise de l'exploration de l'Ouest. Les traiteurs le considéraient comme l'entrepôt principal pour le commerce des fourrures avec les aborigènes. Enfin les missionnaires et les religieuses en voulaient faire leur résidence assurée. Champlain, animé d'un grand esprit de foi, voulait que les aborigènes fussent éclairés par les enseignements et les exemples chrétiens. Ses volontés ne furent pas déçues. Répandre la foi chrétienne parmi les nations barbares, tel avait été pendant longtemps le principal motif qui avait entraîné les rois catholiques à entreprendre des voyages de découvertes et à coloniser les terres neuves. C'est ce zèle de l'apostolat qui avait enflammé la reine Isabelle au temps de Colomb, et pendant des générations ce fut celui de sauver des âmes qui en entraîna tant vers le Nouveau-Monde. Aux origines de la vie canadienne, il n'y a pas d'élément plus important, que celui des missions. La tâche de convertir les aborigènes s'impose principalement aux ordres religieux. Champlain amena des Récollets à Québec en 1615. Dans les trente années qui suivirent, le pays des Hurons, entre la baie Georgienne et le lac Simcoe, fut le principal champ de leurs opérations. Ignorants de la langue et des coutumes des aborigènes, les Récollets entreprirent leurs rudes travaux avec un courage qui tenait de l'enthousiasme.

En 1625, les Jésuites vinrent se joindre à eux. Ces derniers, possédant des ressources considérables, purent organiser l'œuvre des missions avec plus de stabilité. Les noms des missionnaires martyrs jettent sur les premières pages de l'histoire du Canada un reflet incomparable d'héroïsme. Les annales du couvent de Notre-Dame des Anges à Québec donnent aux premières années de cette ville un charme tout particulier.

Les Récollets et les Jésuites abandonnèrent le Canada lorsque Kirke s'empara de Québec. En 1632, les Jésuites revinrent, mais ce ne fut qu'en 1670 que les Récollets furent appelés de nouveau dans leurs anciennes missions. Pendant les dernières années de la vie de Champlain ce fut donc aux seuls Jésuites que fut confiée la charge des âmes. Reprenant leurs travaux au milieu des Hurons, ils entreprirent bientôt après la tâche formidable de convertir les Iroquois. Pendant la domination française trois cent vingt Jésuites sont venus au Canada et dans leurs rangs l'on compte plus d'un apôtre intrépide. Pas un cependant, même parmi les martyrs, n'a égalé en renommée Isaac Jogues et Jean de Brébeuf.

Jogues était l'un de ces hommes dont la timidité naturelle est matée par la force de caractère et l'ardeur religieuse. Il donna sa vie à la conversion des Iroquois, et fut d'abord torturé par les Mohawks. Il vint une deuxième fois habiter la contrée iroquoise et fut mis à mort par cette nation dont la férocité n'avait pu être attendrie par la bonté du missionnaire. Brébeuf, au contraire de Jogues, était doué d'un physique imposant. Pendant plusieurs années il fut le chef des missions huronnes et périt au

Son Excellence le Très Hon. Comte Grey, G.C.M.G.
Gouverneur Général du Canada

Son Excellence la Très Honorable Comtesse Grey

Le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, C.P., G.C.M.G.
Premier Ministre du Canada

Le Colonel Hanbury-Williams, C.V.O., C.M.G.
Secrétaire Militaire de Son Excellence

Joseph Pope, C.M.G., I.S.O.
Sous Secrétaire d'Etat

milieu de ses néophytes lorsque ceux-ci furent vaincus par les Iroquois. Normand d'origine et bâti comme un athlète, il possédait la fermeté et l'endurance de ses compatriotes. L'histoire épouvantable de son martyre et de sa mort est un exemple presque incroyable des souffrances que pût endurer sans broncher un homme d'un caractère si doux mais dont l'âme était d'airain.

Les religieuses égalaient les missionnaires en dévouement. Embrasées de la même ardeur qu'eux pour la conversion des sauvages, elles se consacrèrent à l'instruction des femmes et des filles des aborigènes, soignèrent les malades dans les hôpitaux, et élevèrent les enfants des colons français. Ce fut la nièce de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon, qui la première dota le Canada d'un hôpital. Presqu'en même temps, Madame de la Peltrie, une riche et sainte femme de la Normandie, se décida à faire construire à Québec un couvent pour les Ursulines. Elle vint au Canada en 1639 et amena avec elle la mère Marie de l'Incarnation.

L'esprit de cette femme renommée respire dans sa correspondance, et la tradition a conservé le souvenir ineffaçable de ses travaux. En 1650 un incendie rase le monastère des Ursulines. Les religieuses sont sans abri, mais le courage de la Supérieure n'est pas abattu. Elle résiste aux conseils de ceux qui l'engagent à retourner en France. Son esprit mystique s'allie avec le sens pratique des affaires, et elle se plonge dans tous les tourments et les privations de la vie sauvage sans songer à la retraite. Lorsqu'elle vint au Canada, il y avait à peine deux cents Européens dans tout le pays. Mais elle n'aurait pas travaillé plus si elle eut eu un million d'âmes à sauver. L'ingratitude même des Sauvages ne ralentissait pas son zèle. Assise sous le frêne où elle enseignait aux enfants Indiens et les couvrait de ses soins affectueux, Marie de l'Incarnation apparaît aux commencements de la colonie comme une vision idéale.

IV.

Les Iroquois étaient le fléau de la colonie. En se liguant contre eux avec leurs ennemis, Champlain avait encouru leurs hostilités. Comme des bêtes fauves ils assaillaient à l'improviste les villages qui bordaient les rives du Saint-Laurent et du Richelieu. Le couteau de scalp et le tomahawk n'étaient pas leurs armes les plus dangereuses. Quand ils livraient leurs prisonniers à la torture, ils leurs faisaient subir tout ce qu'il est possible à un être humain d'endurer. Pendant quatre-vingt-dix années l'histoire de la Nouvelle-France a été un long combat avec cet ennemi irréconciliable. En 1663, il n'y avait dans le pays que deux mille cinq cents colons contre sept mille Iroquois. De temps à autre un armistice se concluait, mais dans les commencements, ce fut une lutte incessante de tous les jours. Le Canadien s'aguerrissait au milieu de ces dangers de chaque heure. L'instinct de la conservation le faisait se battre pour défendre son foyer, sa femme et ses enfants. Que d'héroïques faits d'armes eurent lieu alors! Mais le plus noble de tous fut le combat de Dollard au Long Sault.

C'est un épisode des "guerres saintes" de Montréal. Cet établissement, fondé trente-quatre ans après Québec, l'avait été comme un boulevard de la chrétienté contre la barbarie.

Les premiers habitants étaient au nombre de trente-quatre, parmi lesquels on comptait quatre femmes. Maisonneuve, le fondateur, avait

l'âme d'un croisé. Jeanne Mance, à qui fut confié l'hôpital, brava les périls auxquels les hommes comme les femmes furent exposés dans cet avant-poste de l'occupation française. Personne ne pouvait dire, lorsqu'il s'en allait travailler à une centaine de toises du fort, qu'il ne tomberait pas dans une embuscade. Les premiers habitants de Montréal mettaient la religion au-dessus de toute autre considération. Ils voulaient faire revivre la vie de la primitive église. Leur ambition était de convertir les aborigènes. Lorsqu'ils repoussaient les attaques auxquelles ils étaient sans cesse en butte, ils se considéraient comme des héros de la foi et étaient prêts à sacrifier leur vie comme s'ils eussent couru au martyre.

Dollard partit avec seize camarades pour rencontrer une bande de sept cents Iroquois qui avaient résolu la destruction complète de Montréal. Même alors, en 1660, il n'y avait encore qu'une poignée d'hommes dans cette ville. Afin de sauver la vie de ces derniers et de leur éviter les horreurs d'un siège suivi d'un massacre impitoyable, Dollard résolut de montrer aux sauvages ce qu'était la valeur française. Lui et ses compagnons savaient qu'ils allaient au devant d'une mort certaine. Tous firent leur testament et remplirent leurs derniers devoirs religieux. De propos délibéré, ils voulaient faire le sacrifice de leur vie, sauver leurs compatriotes, et abattre pour toujours la marée montante de la férocité iroquoise.

La scène de ce combat fameux se passa au rapide du Long Sault sur les bords de la rivière des Outaouais. Nous en devons les détails aux récits de quelques Hurons qui se joignirent aux Français alors que ceux-ci remontaient la rivière, mais qui, effrayés, désertèrent pendant la chaleur de l'action.

Deux partis de guerre s'avançaient sur Montréal, le moins considérable par la rivière des Outaouais, l'autre par la rivière Richelieu. Dollard imagina de dresser une embuscade au pied du rapide du Long Sault et d'y arrêter les Iroquois. Il se jeta dans un fortin que les Algonquins avaient abandonné et qu'il appuya à la hâte par un terrassement.

Après avoir tué quelques Iroquois dans une première escarmouche, il se décida à soutenir un siège en règle dans le retranchement où il s'était enfermé avec ses compagnons. Il n'avait plus du reste aucun espoir de battre en retraite car les Iroquois s'étaient emparés de ses canots dès le commencement de l'attaque. Les assaillants tentèrent d'abord de mettre le feu au fortin, mais ils furent repoussés à coups de fusils. Ils perdirent tant de monde dans ce premier assaut qu'ils décidèrent d'attendre le parti de guerre qui descendait le Richelieu.

Pendant cinq jours Dollard et les siens, privés d'eau, furent étroitement enfermés.

A la fin, sept cents farouches Iroquois entouraient le retranchement démantelé que défendaient Dollard avec seize Français, quarante Hurons et quatre Algonquins. Voyant qu'il n'y avait plus d'espoir, la plupart des Hurons désertèrent, de sorte que durant les trois derniers jours du siège les Montréalais restèrent presque seuls. Quand vint l'assaut suprême, depuis dix jours ils vivaient de blé d'Inde desséché, tandis que pour apaiser leur soif, ils humectaient leurs lèvres de la terre humide tirée d'un trou qu'ils avaient creusé à leurs pieds.

Les Iroquois, honteux de se voir si souvent repoussés, jettent en avant les plus audacieux des leurs et se ruent sur le fort en une masse compacte. C'est alors que survint un tragique accident. Dollard venait de lancer une grenade, mais celle-ci, au lieu d'aller semer la mort dans les rangs

Sir Louis Jetté, K.C.M.G., Lt.-Gouverneur, Province de Québec

J. Geo. Garneau, Ecr., Maire de Québec
Président de la Commission des Champs de Batailles Nationaux

La Commission des Champs de Batailles Nationaux

Byron E. Walker,
D.C.L., LL.D. F.G.S.
Prés. de la Société Champlain

Hon. Adélard Turgeon, C.M.G.

Col. George T. Denison

Sir George Drummond,
K.C.M.G.

J. Geo. Garneau—Président

Lieut. Col. Hon. J. S.
Hendrie, C.V.O.

Hon. L. A. Taschereau, C.R.

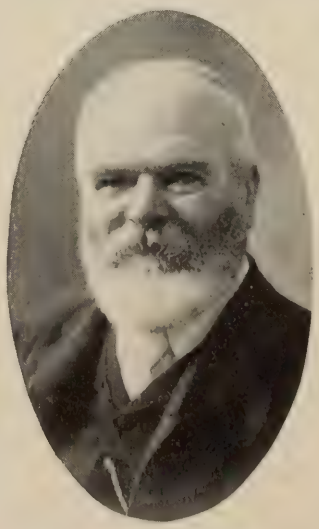

J. M. Courtney—Trés.-Hon.

H. J. J. B. Chouinard
Secrétaire-Adjoint

A. G. Doughty, C.M.G., Secrétaire-Adjoint

ennemis, frappe une branche d'arbre, retombe et éclate au milieu de l'enceinte du fort. "En dépit de cette catastrophe," raconte Dollier de Casson, "chaque homme se battait comme s'il eut le cœur d'un lion, et se défendait à coups d'épée et de pistolet." Dollard fut un des premiers à périr, mais le reste de la bande continua la résistance avec un courage indomptable, jusqu'à ce qu'ils fussent tous tombés les uns à la suite des autres. Il n'en survécut pas un seul. Mais Montréal fut sauvé, car les sauvages n'osèrent plus aller combattre contre de pareils adversaires.

V.

Le matin du 30 juin 1665, Québec était dans la joie. Au milieu des salves de canons et des sonneries des cloches, toute la population de la petite ville, en habits de gala, se pressait vers la place de débarquement. A la tête de la procession s'avançait Monseigneur de Laval, Vicaire apostolique et évêque de Pétrée. On allait à la rencontre du lieutenant général du Roi, M. de Tracy.

Ce n'était pas un événement ordinaire, Louis XIV, alors dans toute la vigueur de la jeunesse, avait résolu d'envoyer des secours aux Canadiens. Jusque là, la colonie avait eu à repousser seule les attaques des Iroquois, sans l'aide des troupes royales. Mais maintenant le Roi veut bien protéger ses fidèles sujets du Nouveau-Monde. C'est dans ce dessein que M. de Tracy arrivait à Québec avec un détachement du régiment de Carignan. D'autres compagnies devaient arriver quelque temps après avec M. de Courcelles, le nouveau gouverneur, et le fameux intendant Talon. Dans le cœur de tous l'espérance renaissait. Une nouvelle ère allait briller sur Québec et le Canada.

Laval qui prit la principale part à la réception de Tracy fut le plus éminent homme d'église de tout l'ancien régime. Comme premier évêque de Québec, il a organisé l'église catholique romaine au Canada. Doué d'un caractère plein d'énergie et d'une grande perspicacité de vue, il a laissé une empreinte ineffaçable sur son œuvre. Aristocrate de naissance, sorti comme il l'était de l'illustre famille des Montmorency, il affectait de mépriser les plaisirs et les conforts de la vie jusqu'au point même de refuser les services de ses domestiques. Austère pour lui-même, il a donné son âme et sa vie au service de l'église. Afin de fonder un séminaire où pussent se former des ecclésiastiques, il abandonna tout ce qu'il possédait. A cette église canadienne dont on lui avait confié la garde il consacra toute son énergie intellectuelle; pour elle, il dépensa toutes ses forces physiques. Plein d'abnégation, inflexible lorsqu'il s'agissait de la défense des principes, Laval apparaît bien en relief et comme une figure dominante parmi les fondateurs de la Nouvelle-France.

Tracy ne trompa pas les espérances qu'il avait fait naître au moment où il mit pied dans la capitale du Canada. Les coups rapides qu'il porta aux Mohawks assurèrent à la colonie la plus longue période de paix qu'elle ait connue dans sa lutte contre les Iroquois. Impressionnés par la vigueur et la bravoure des soldats du régiment de Carignan, les sauvages implorèrent la paix. Leur pays avait été ravagé, leurs villages et leurs récoltes détruits. Depuis si longtemps qu'elles opéraient des razzias dans la vallée du Saint-Laurent, les Cinq-Nations se virent attaquées dans leur château fort. Aussi, elles firent leur soumission à Ononthio, le représentant du Grand Roi par delà les mers.

Mais la venue du régiment de Carignan promettait plus qu'une brillante campagne militaire. Ces superbes troupes qui avaient combattu avec honneur en Europe contre les Turcs furent licenciées afin de permettre aux officiers et aux soldats de s'établir au Canada. Les officiers devinrent des seigneurs, reçurent en don de grands domaines fonciers sur les bords du Saint-Laurent et du Richelieu. Les noms de Verchères, La Durantaye, Saint-Ours, Chambly, Berthier, Baby, de Varennes, La Mothe, Fromont et Contrecœur illustrent ces temps primitifs. Ces officiers et ces soldats furent comme un rempart et des boucliers vivants pour la colonie.

Tout en rappelant Laval et Tracy, n'oublions pas Talon, le grand intendant, l'homme qui fit le plus pour développer au Canada, l'agriculture, le commerce et les manufactures. Venu dans la colonie avec le régiment de Carignan il infusa dans toute l'administration son souffle énergique. Augmenter la population de la colonie et travailler à ce qu'elle put se supporter par elle-même, voilà les deux pivots sur lesquels évolua la politique de Talon. Jamais le gouvernement du roi de France n'envoya de ce côté-ci de l'Atlantique un fonctionnaire aussi utile et aussi éclairé.

VI.

Parmi les gloires du Canada se trouve encore cette lignée illustre d'explorateurs qui, de Champlain à la Vérendrye, firent connaître les solitudes les plus reculées de l'Amérique du Nord. Nicolet, Chouart, Radisson, Jolliet, Marquette, La Salle, Du Lhut et Perrot comptent parmi les plus distingués de ces hommes à l'esprit audacieux qui s'enfonçèrent au milieu des forêts sans souci des misères et des périls qui sont les compagnons obligés de toute exploration. C'est à eux qu'il fut donné pour la première fois d'entendre dans les solitudes vierges le tonnerre du Niagara, d'apercevoir les eaux du lac Supérieur que les canots des aborigènes seuls encore avaient sillonnées, de descendre le Mississippi, de jouir de l'étonnement des tribus au contact de l'homme blanc, de trafiquer au lac des Bois avec les Cris de la prairie sans fin.

Personne mieux que Talon n'a pressenti les réserves d'avenir que cachait le grand Ouest. Et voyez comme il s'inquiète de connaître la valeur des mines de cuivre du lac Supérieur. Longtemps même avant que Jolliet et Marquette eussent confirmé l'existence du Mississippi, il s'ingéniait à prouver la vraisemblance et la possibilité de ce grand fleuve. C'est sur ses instances que Daumont de Saint-Lusson déploya l'étendard de Louis XIV au Sault Sainte-Marie.

Avec cette prise de possession solennelle la France s'assurait de toute cette immense région qui s'étend autour et au delà des mers intérieures jusqu'à l'extrême Ouest. Le sieur de Saint-Lusson, qui était venu de France avec Talon, reçut instruction de réunir des représentants de toutes les tribus amies des régions de l'Ouest, et sur un rayon de plus de cent lieues, ils vinrent au rendez-vous. Quatorze nations étaient représentées par leurs ambassadeurs, et le 4 juin 1671, commença la cérémonie la plus solennelle qui ait jamais eu lieu dans ces régions.

La fête eut un caractère semi-religieux et semi-politique. On bénit d'abord une grande croix qui avait été plantée sur une hauteur près du Sault. Puis l'écusson du roi fut appliqué sur un mai en bois de cèdre pendant que les missionnaires chantaient *l'Exaudiat* et priaient pour le roi. "Alors," raconte le Père Dablon, "Monsieur de Saint-Lusson, une fois qu'il

Le Très Hon. Sir Charles Fitzpatrick,
P.C., K.C.M.G.
Juge en Chef de la Cour Suprême

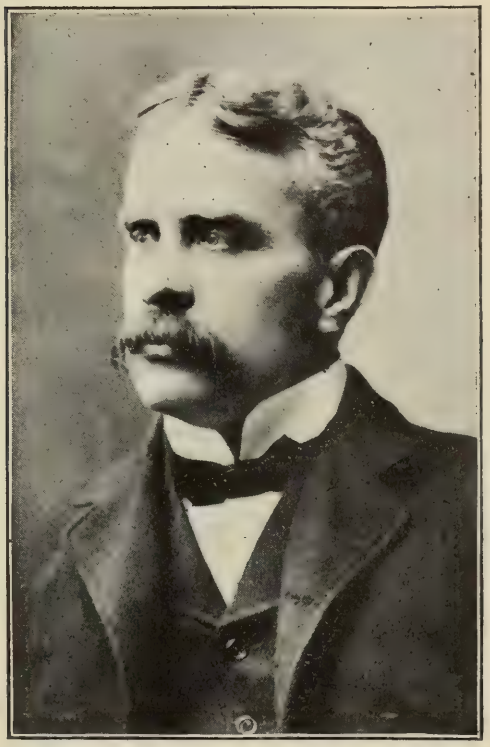

R. L. Borden, C.R.
Chef de l'Opposition

Général Lake, C.B., C.M.G.
Inspecteur Général de la Milice Canadienne

Brigadier Général W. B. Otter, C.B.
Commandant des troupes pendant les fêtes

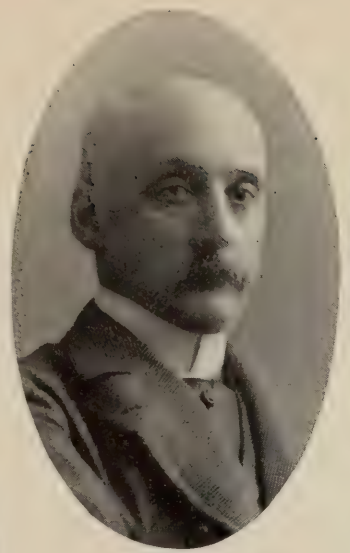

P. B. Dumoulin
Prés. Comité des Finances

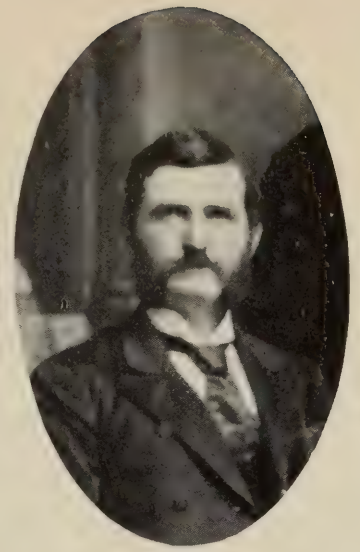

Wm. Power, M.P.
Vice-Prés. Comité Exécutif

Col. Wm. Wood, F.R.S.C.
Vice-Prés. Comité Exécutif

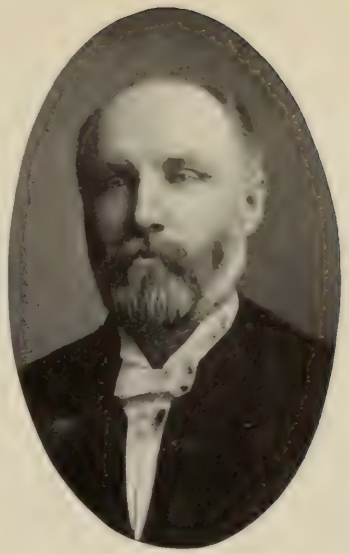

Hon. Thos. Chapais
Prés. Comité Histoire et Archéologie

M. A. Vézina
Prés. Comité de la Musique

A. J. Painchaud
Prés. Comité des Costumes

Dr. A. Lessard
Sec. Comité Exécutif

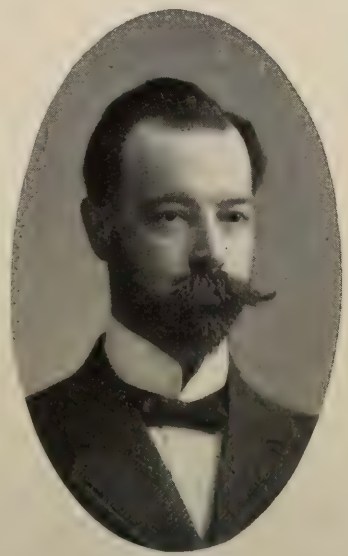

Echevin Lemay
Prés. du Comité des Travaux d'Embellissements

E. T. D. Chambers
Sec. du Comité Général

Lt. Col. Ray
Prés. du Comité des Amusements

G. A. Vandry
Prés. Comité de Publicité

Lt.-Col. W. M. Macpherson
Prés. des Déploiements Nautiques

R. E. W. Turner, V.C.
Prés. Comité d'Equitation

Hon. Chas. Langelier
Prés. Comité de Recrutement

F. J. Cockburn
Prés. du Comité des billets et de l'Estrade

Jules Hone
Prés. Comité des Logements

Thos. McDougall
Trés.-Hon. Comité Exécutif

Mme E. B. Garreau
Prés. du Comité des Dames

Mrs. Williams
Sec. du Comité des Dames

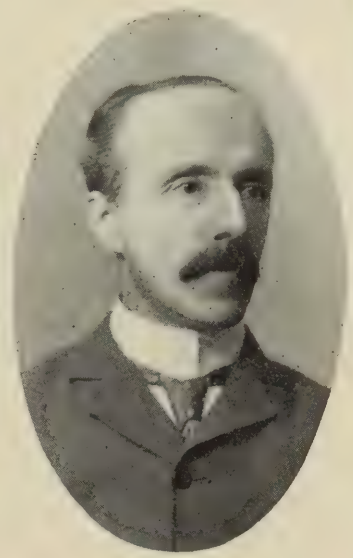

E. Myrand
Sec. Com. Histoire et Archéologie

Evêque Mountain
Premier évêque anglican de Québec

Le Très Rév. A. H. Dunn
Lord évêque de Québec

Le Très Rév. Doyen William
Québec

Cathédrale Anglicane, Québec

eut observé toutes les formalités en usage en pareilles occasions, prit possession de ces pays, au milieu des cris répétés de 'Vive le Roi'! et de la décharge des mousquets au grand ébahissement de ces peuples qui n'avaient jamais rien vu de semblable."

Le Père Claude Allouez et Saint-Lusson lui-même haranguèrent l'assemblée.

La cérémonie se termina par un grand feu de joie qui fut allumé alors que la nuit commençait à tomber. Les Français se rangèrent tout au tour et entonnèrent le *Te Deum* pour remercier Dieu de ce qu'il avait permis à ces pauvres peuples de devenir les sujets d'un roi si puissant et si grand que celui du roi de France.

VII.

Mais les Français n'étaient pas les seuls Européens qui habitaient alors le continent nord-américain.

Un an avant que Champlain eut fondé Québec, les Anglais avaient commencé l'établissement de Jamestown. Un demi-siècle après toute la côte que baigne l'Atlantique sur des centaines de milles au sud de l'Acadie était couverte de colonies anglaises, actives et entreprenantes, fortes de leur liberté politique et animées d'une initiative telle que l'on en a rarement rencontrée de semblable dans l'histoire de la colonisation.

L'inévitable conflit entre Français et Anglais en Amérique fut reculé pendant soixante et quinze ans, parce que chacune de ces nations eut d'abord à résoudre le problème de sa propre conservation et de son existence. A la fin les Anglais commencèrent à s'effrayer de la poussée des Français vers l'Ouest. Le gouverneur Dongan, de New-York, le premier, sonna l'alarme. Craignant de voir les Anglais resserrés entre l'Atlantique et les Alléghanies, il s'efforça de faire échec aux Français en les entraînant une fois de plus à la guerre contre les Iroquois. Comme il avait des vues sur l'avenir, il pressentit le temps où une race rivale en possession incontestée de la vallée du Saint-Laurent, de la région des Grands Lacs et du bassin du Mississippi pourrait retarder ou même empêcher tout à fait l'expansion naturelle des Anglais.

Depuis cinq ans déjà Dongan tenait en échec les Français du Canada, lorsque l'expulsion de Jacques II du trône d'Angleterre mit les deux nations voisines aux prises. La guerre fut transportée dans l'Amérique du Nord et un duel à mort s'engagea entre les deux races dont les zônes d'épanouissement avaient jusqu'alors été séparées par l'immensité des forêts.

C'est alors que Frontenac survint et qu'il se montra le plus grand gouverneur militaire que la Nouvelle-France ait jamais possédé. Durant sa première administration (1672-1682) il réussit d'une façon merveilleuse à se concilier les sauvages, mais des querelles intestines forcèrent son rappel de Québec. Sous ses deux successeurs, La Barre et Denonville, la guerre avec les Iroquois recommença. Ces deux gouverneurs échouèrent pitoyablement là où Frontenac avait triomphé. En 1689, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, Louis XIV rappela Frontenac à son ancien poste. Il avait alors soixante et dix ans, mais nul jeune homme ne l'aurait pu égaler en vigueur et en audace.

Frontenac sauva le Canada de ses deux ennemis, les Iroquois et les Anglais, alors que tout semblait perdu. C'est lui qui lança ces trois

partis de guerre qui en 1690 allèrent porter le carnage dans les hameaux de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New York. Il appela les coureurs de bois de l'extrême Ouest et les lança contre les Iroquois. Pour repousser la marée montante de ses ennemis il transforma le Canada en un camp retranché; chaque habitation devint une redoute fortifiée. C'est alors que Madeleine Verchères, une enfant de quatorze ans, prit le commandement d'une de ces redoutes assiégées et sortit du combat avec l'auréole d'une héroïne.

Sur terre, Frontenac pouvait tenir les Anglais en échec. Mais la mer était le côté vulnérable du Canada. Ici encore le vieux gouverneur sortit vainqueur.

Lorsqu'en 1690, Sir William Phips remonta le Saint-Laurent et vint sommer Québec de se rendre, au lieu de capituler, Frontenac le défia au combat. D'Iberville, le plus grand des militaires canadiens, n'était pas là. Il combattait ailleurs. Mais ses trois frères, Bienville, Longueuil et Sainte-Hélène, aidèrent à repousser la flotte anglaise. Là où Kirke avait réussi, Phips échoua, déjoué qu'il fût par la vigilance de Frontenac et la bravoure de la milice canadienne. Et, lorsque vaincu, il se retira sur ses navires, Québec, reconnaissant, éleva comme un pieux ex-voto, l'église de Notre-Dame de la Victoire.

VIII.

C'est un des traits caractéristiques de notre temps que de voir deux races d'origine différente travaillant d'un commun accord à la grandeur du Canada. Sous un drapeau qui n'était pas celui de Frontenac et de Montcalm, les Anglais et les Français jouissent de la même sécurité et se partagent les mêmes droits de citoyenneté. En d'autres termes, l'idéal vers lequel tendaient Colbert et Talon a sombré. A sa place, nous trouvons les Français et les Anglais unis, et si au bout de trois cents ans ce n'est plus un roi de France qui possède le Canada, c'est un premier ministre français qui le gouverne.

La lutte finale à laquelle nous mêlons les noms de Montcalm et de Wolfe, de Lévis et de Murray, fut digne des deux races. Elle fut marquée par les plus étonnants changements de fortune; elle grandit les acteurs en scène et les éleva sur un piédestal digne de leur valeur.

Quand Lévis mit bas les armes, les Anglais en Amérique étaient quarante contre un Français. C'est en se rappelant ce fait que la lutte est mise en pleine lumière. Il était inévitable que la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France luttassent pour la suprématie. Mais nous pouvons voir maintenant comment le résultat fut arrêté d'avance pour les mêmes raisons qui firent l'immigration au Canada si peu considérable et celle vers les colonies anglaises si grande. Au temps de la guerre de sept ans la différence était frappante. Les deux nations mères pouvaient par leur intervention modifier le cours des événements, mais elles ne pouvaient plus changer le résultat final.

Qui pourra dire, depuis Oswégo jusqu'à Sainte-Foy, où fut la supériorité dans le courage et le dévouement? Montcalm et Lévis mettent toute leur âme dans une tâche qui leur était rendue impossible par la perfidie de Bigot; Wolfe, miné par la maladie, brûlé par la fièvre, se levant de son lit pour tenter un effort suprême; la charge des Montagnards qui prouva que l'Angleterre et l'Ecosse n'étaient plus qu'une même nation;

Québec en 1700

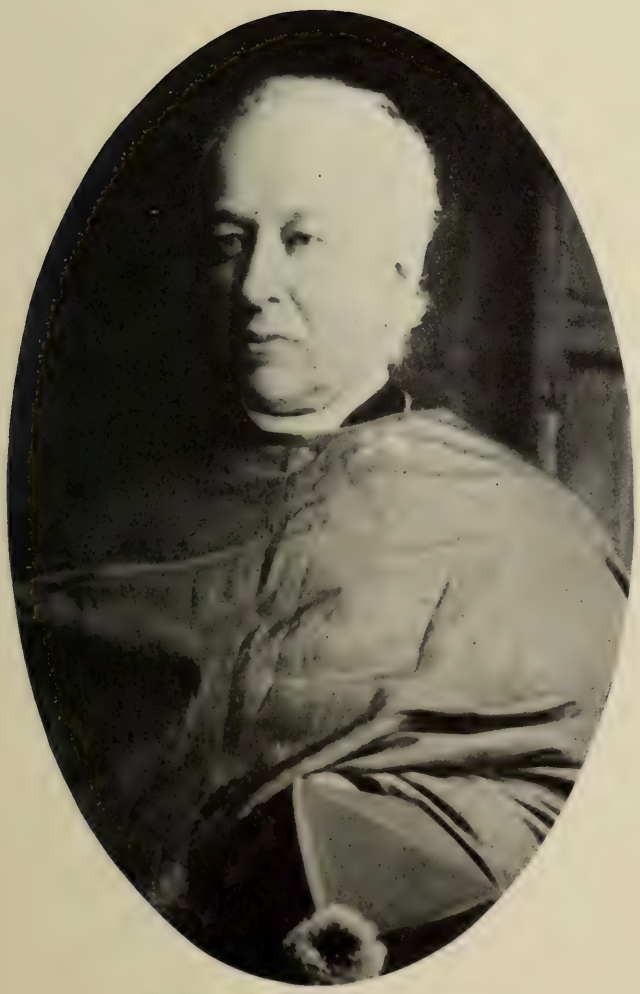

S. E. le Cardinal Taschereau
Le premier Cardinal Canadien

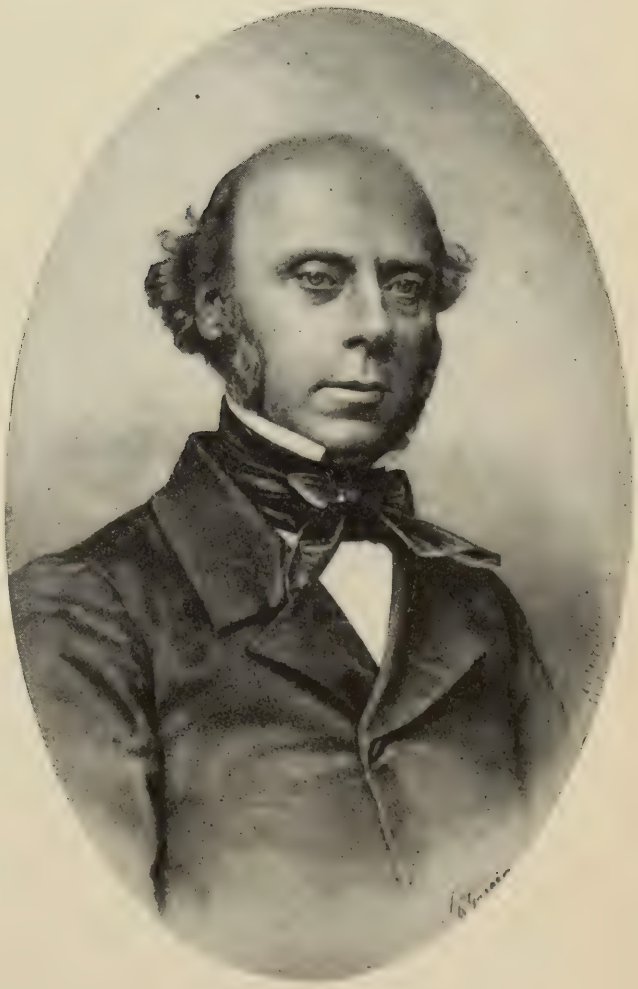

F. X. Garneau
Historien Canadien-Français

Mgr Plessis
Evêque de Québec

Lt. Col. de Salaberry
Héros de Chateauguay

Intérieur de la Cathédrale Anglicane. Complétée en 1804. Banc Royal dans la tribune de gauche

Le " Royal William "
Premier vaisseau qui traversa l'Atlantique mû par la vapeur, en 1833

la bravoure et la discipline des milices canadiennes:—c'est en vain que nous tenterions de faire ressortir un seul trait de ce splendide conflit qui pût donner plus de lustre à une nation qu'à l'autre, ou sur aucun des acteurs en particulier. Ce qui sombra dans la capitulation de Montréal ce fut la monarchie des Bourbons et l'étroit absolutisme qui étouffa la vie de la Nouvelle-France pendant l'ancien régime. Ce qui survit aujourd'hui c'est la vigueur de deux grandes races, travaillant ensemble à faire un Canada fort, libre et respectueux des lois.

Note sur les Spectacles Historiques

Par M. LASCELLES.

QUÉBEC, juillet 1908.

La connaissance de l'histoire et des hauts faits des héros d'une nation est un des grands facteurs de son développement.

Aussi, tout ce qui tend à accroître cette connaissance ne peut être mis de côté, sans de sérieux motifs.

Avec la perspective que lui prête le temps, le présent devrait réaliser pleinement la grandeur de son héritage, cependant il y en a peu qui aient l'imagination assez vive, pour apprécier, à la seule lecture, toute la portée des événements racontés.

Mais l'art, toujours prêt à seconder l'inspiration, vient au secours de la science, et nous prouve abondamment la vérité de ce vers du poète romain que "les choses vues valent mieux que les choses entendues."

Nous essaierons donc de faire revivre ici d'une façon frappante quelques événements de l'histoire du Canada pendant le premier siècle et demi de son existence.

Nous n'avons pas à raconter une histoire de pompes et de grandeurs dix fois séculaires, mais bien l'histoire des luttes et des vicissitudes qui ont accompagné l'établissement d'un grand pays.

C'est ici qu'il faut se rappeler de la parole sacrée: "Souvenez-vous des anciens jours et des années qui sont passées."

FRANK LASCELLES.

NOTE.—Dans les quelques cas où il a été jugé nécessaire de réunir en une même scène des incidents qui ont eu lieu en différentes occasions, je ne puis mieux faire que de répéter, pour ma justification, ce que j'ai dit dans la préface du livre descriptif des Spectacles Historiques d'Oxford: "Il est peut-être bon de rappeler qu'un spectacle historique moderne doit souvent, comme dans les pièces historiques de Shakespeare, raccourcir le récit à cause de l'espace restreint, du temps, et des difficultés de représentation. La critique ne devra donc pas se plaindre si les personnes, commes les événements, se trouvent quelquefois juxtaposés sans souci de l'exacte vérité historique, ou encore, si la fantaisie donne parfois l'existence à des êtres imaginaires."

BRETAGNE

Pour que le sang joyeux dompte l'esprit morose,
Il faut, tout parfumé du sel des goëmons,
Que le souffle atlantique emplisse tes poumons;
Arvor t'offre ses caps que la mer blanche arrose.

L'ajonc fleurit et la bruyère est déjà rose.
La terre des vieux clans, des nains et des démons,
Ami, te garde encore, sur le granit des monts,
L'homme immobile auprès de l'immuable chose.

Viens. Partout tu verras, par les landes d'Arèz
Monter vers le ciel morne, infrangible cyprès,
Le menhir sous lequel gît la cendre du Brave;

Et l'océan, qui roule en un lit d'algues d'or
Is la voluptueuse et la grande Occismor,
Bercera ton cœur triste à son murmure grave.

HEREDIA.

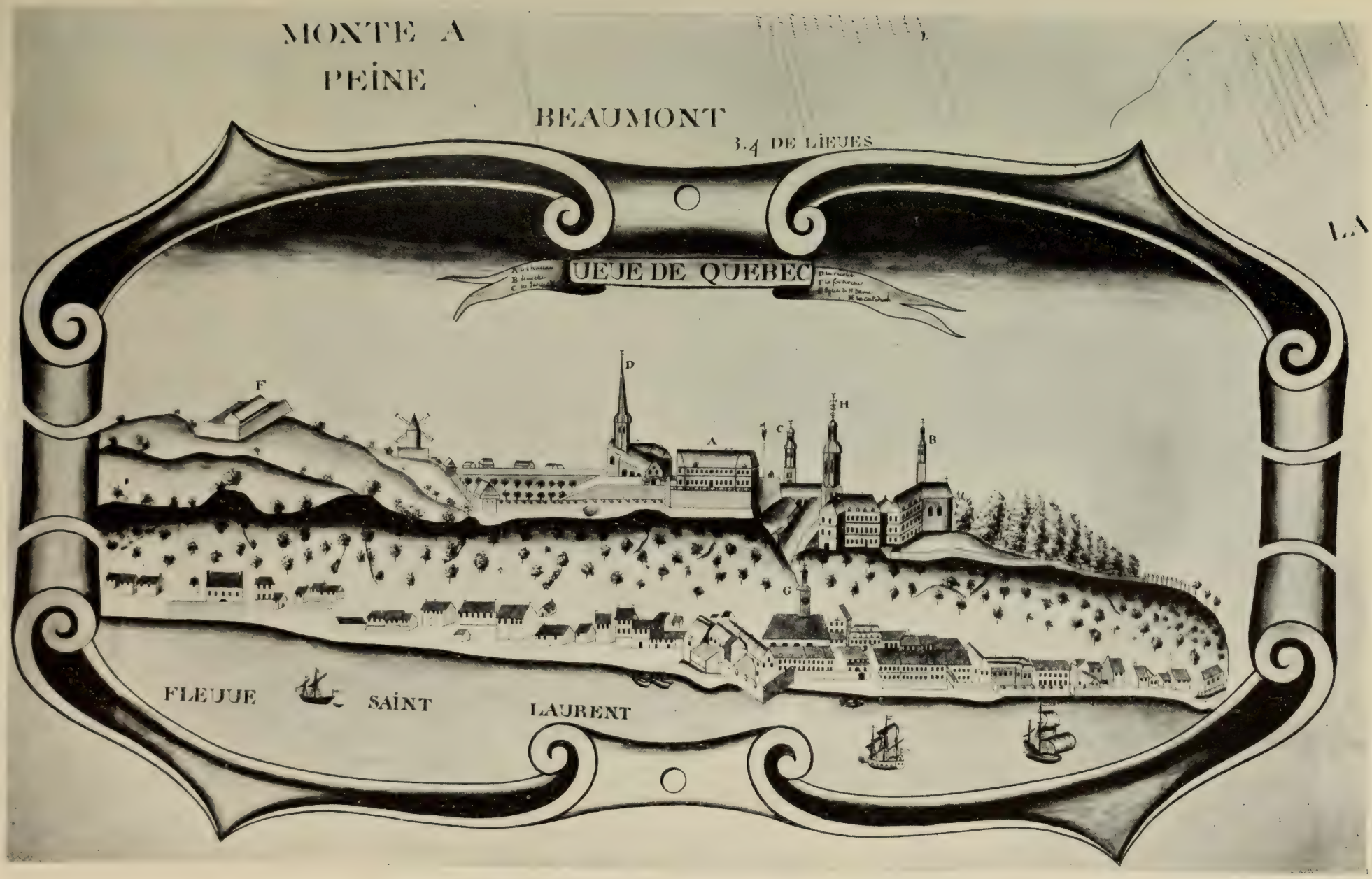

Vue de Québec en 1700, d'après le plan manuscrit de Catalogne

La pierre du Chien d'or maintenant posée sur l'Hôtel de la Poste

Hôpital Jeffrey Hale

Château Saint-Louis—Détruit en 1834

Spectacles Historiques

Notes Historiques sur le Premier Spectacle.

Avant de mouiller deux de ses vaisseaux dans la rivière appelée aujourd'hui rivière Saint-Charles, Jacques Cartier, en 1535, visita pour la première fois l'ancien village appelé Stadaconé, "ville et résidence de Donnacona." Echelonnés le long des bords de la rivière Saint-Charles et du Saint-Laurent, se trouvaient encore les villages d'Ajoasté, de Starnatam, de Tailla (qui se trouve sur une montagne, ajoute le découvreur) et de Stadin. Stadaconé, bâti sur une hauteur à l'arrière et dominant la rivière Saint-Charles, était un centre beaucoup plus important que les villages précédents, car Donnacona était Agouhanna, c'est-à-dire "Seigneur du Canada." "Au pied de cette hauteur, vers le nord, nous dit la narration de Cartier, se trouvent la rivière et le hâvre Sainte-Croix (Saint-Charles) où nous sommes restés depuis le quinzième jour de septembre jusqu'au sixième jour de mai 1536."

Ce fut un hiver désastreux que celui que Cartier passa:—vingt-cinq hommes furent emportés par le scorbut et les survivants avaient à peine la force de puiser de l'eau. Afin que les Indiens du voisinage ne connussent pas leur faiblesse, ils s'imaginèrent de frapper les unes contre les autres des pièces de bois à l'intérieur de la palissade. Le troisième jour de mai 1536, jour et fête de la Sainte-Croix, Cartier éleva une croix de 35 pieds de hauteur, surmontée d'un écusson portant les armes de France et l'inscription suivante: *Franciscus Primus, Dei Gratia Francorum Rex Regnat.* Peu de temps après avoir élevé cette croix, les hommes qui composaient l'équipage de Jacques Cartier, conduisirent Donnacona et quatre autres Indiens sur la *Grande-Hermine* dans l'intention de les amener en France, afin que François I pût les voir et les faire causer.

Noms des membres de l'équipage de Jacques Cartier.

Liste des équipages des navires qui prirent part à l'expédition de 1535; cette liste fut présentée par Jean Poullet, à une séance du conseil municipal de Saint-Malo, tenue à la baie Saint-Jean, le 31 mars 1535.

Ci-suit l'inscription des maîtres d'équipage, des marins et des pilotes qui partirent avec Jacques Cartier:—

Thomas Fourmont, maître-d'équipage.
Guillaume Le Breton Bastille, capitaine et pilote de l'*Emérillon.*
Jacques Maingard, maître d'équipage de l'*Emérillon.*
Marc Jalobert, capitaine et pilote du *Correlieu.* (Ce navire était la *Petite Hermine;* ce dernier nom lui fut donné lors du deuxième voyage de Cartier.)
Guillaume Le Marié, maître d'équipage du *Correlieu.*
Etienne Nouel.
Michel Hervé.
Michel Audiepvre.
Richard le Bay.
François Guitault, pharmacien.
Guillaume Sequart, charpentier.
Samson Ripault, barbier.
Guillaume Esnault, charpentier.
Jehan Duvert, charpentier.
Thomas Boulain.
Jehan Hamel.
Guillaume Guilbert.
Laurent Gaillot.
Michel Eon.
Jehan Pierres.
Antoine Desgranches.

Pierre Coupeaulx.
Michel Maingard.
Bertrand Apvril.
Geoffroy Ollivier.
Eustache Grossin.
Jehan Ravy.
Guillaume Le Gentilhomme.
François Duault.
Ivon Legal.
Jehan Colas.
Dom. Guillaume Le Breton, aumônier.
Philippe Thomas, charpentier.
Julien Plantirnet.
Jehan Legentilhomme.
Jehan Aismery.
Lucas Clavier.
Jehan-Jacques Morbihen.
Legendre Etienne Leblanc
Laurent Boulain.
Pierre Esmery dit Talbot.
Etienne Princevel.
Bertrand Sambost.
Lucas Fammys.
Georget Mabille.
Robin Le Tort.
François Guillot.
Jehan Dabin, charpentier
Julien Golet.
Michel Phelipot.
Jehan Fleury.
Colas Barbe.
Guillaume Bochier.
Jehan Anthoine.
Jehan Coumyn.
Louis Douayrer.
Pierre Jonchée.
Jehan Maryen.
Gilles Stuffin.
Guillaume de Guernezé.
Guillaume Allierte.
Pierre Marquier, trompette.
Raoullet Maingard.
Hervé Henry.
Antoine Alierte.
Jacques Poinsault.
Dom. Anthoine, aumônier.
Jacques Dubois.
Jehan Go.
Michel Douguais, charpentier.
Pierre Maingart.
Goulset Riou.
Pierre Nyel. (1)

Neuf autres noms découverts par nos archéologues et nos historiens depuis la première publication de la liste ci-dessus, doivent être ajoutés à cette dernière, savoir:—

Monsieur Claude de Pontbriand, fils du seigneur de Montcevelles et échanson du Dauphin.

Monsieur Charles Guillot, secrétaire de Jacques Cartier.

MM. Charles de la Pommeraye, Pierre de Chambeault, Jehan Goyon, Jehan Poullet, Jehan Garnier, De Goyelle et Philippe Rougemont. A l'exception de ce dernier, Cartier n'a pas mentionné les noms de ceux qui sont morts du scorbut, durant l'hiver de 1535-36.

En ajoutant ces neuf derniers noms aux précédents, nous constatons que le nombre connu des marins de Jacques Cartier est de 83. Cependant le nombre de ceux qui faisaient partie de l'expédition étant de 110, vingt-sept noms par conséquent n'ont pas encore été retrouvés; il est probable qu'ils ne le seront jamais, et l'antiquaire qui les révélera un jour fera preuve d'un flair peu ordinaire.

Premier Spectacle Scène I

PREMIER SPECTACLE—Scène I

1534–6—Le Village de Stadaconé. Jacques Cartier plante une Croix sur le bord de la rivière et retourne en France.

Sur le sommet lointain des montagnes bleues, sur le vaste cours d'eau qui coule silencieux entre ses rives imposantes et sur le sol encore vierge de la forêt primitive, plane un silence sans fin.

Sur le rivage se tient debout un chef Indien. La main en visière, il promène attentivement ses regards sur les eaux; il est silencieux et semble entrevoir à travers les clartés naissantes de l'avenir les changements qui attendent sa race. Au loin, dans le campement sauvage, on entend les chants et la musique des Indiens. Tout-à-coup, le chef pousse un cri, car là-bas, sur la rivière, il vient d'apercevoir trois navires étranges.

---

(1) *Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada*, communiqués par M. Alfred Ramé, de Rennes, et faisant suite à la relation du premier voyage de Jacques Cartier, en 1534, d'après l'édition de 1598, pages 10, 11 et 12. Paris, Librairie Tross, 5, rue Neuve des Petits Champs, 1865.

SANS MERCI—par Hébert

Un moissonneur des premiers temps de la colonie est surpris par un féroce habitant des bois, et sa faucille à la main, il lutte en désespéré contre son agresseur.

Les deux athlètes s'étreignent, bondissent, se tordent; les dents et les ongles s'enfoncent dans la chair, et cette masse enragée grouille, se crispe, hurle presque, dans un mouvement de musculature auquel le bronze donne un reflet tragique.

C'est la civilisation aux prises avec la barbarie.

L. FRÉCHETTE

FRANK LASCELLES

Organisateur des spectacles historiques

Ceux qui habitent les bourgades accourent, et, en silence, observent avec étonnement l'étrange apparition, pendant que les chants des marins montent des navires. Et dès que les étrangers touchent terre, les Indiens se sauvent dans les bois.

Cependant, ils se remettent bientôt de leur frayeur. Curieux de voir de plus près les nouveaux venus, ils s'approchent d'eux, les accueillent avec bienveillance, les entourent, se mettent à chanter, à sauter, à faire des contorsions de toutes sortes et à crier "Agouazi" en signe de bienvenue, selon la coutume de leur pays. Les hommes et les garçons, les femmes de tout âge, quelques-unes portant des enfants dans leurs bras, se pressent autour de Jacques Cartier et de ses matelots, poussent des cris de joie, touchent les mains et le visage des étrangers, et présentent à ceux-ci leurs enfants pour les leur faire carresser.

Jacques Cartier ordonne une distribution de pain et de vin, après quoi un vieux chef se lève, prononce une harangue et montre aux Français l'étendue des possessions qu'ils viennent de toucher et où il leur offre la bienvenue.

Alors, les guerriers font rentrer les femmes dans leurs wigwams, s'accroupissent sur le sol auprès des Français, et Cartier en apercevant ces rangs composés de figures brunies et à l'air farouche, les comparent à des acteurs prêts à jouer un drame.

Voici que paraît une troupe de femmes portant des nattes qu'elles étendent sur le sol afin que leurs hôtes s'y assoient Ceux-ci y prennent place, et un vieil Indien malade est apporté sur une peau de daim, que ses compagnons soutiennent. On le dépose aux pieds de Jacques Cartier et on le supplie de le guérir. Ce malade est leur Seigneur et roi Agouhana. Celui-ci montre ses jambes inertes et demande à Cartier de le ramener à la vie. Cartier touche de ses mains les pauvres jambes paralysées du malade et il reçoit, en retour de son acte bienveillant, des scalpes—trophées de victoires—et le bandeau rouge qui ceint le front du chef impotent.

Pendant que se passe cette scène, les marins élèvent sur le rivage une grande croix de bois. Sur les bras de cette croix est posé un écusson portant fleurs-de-lis sur fond d'azur, avec l'inscription "*Franciscus Primus Dei Gratia Francorum rex regnat.*" On la salue du canon, les Français s'agenouillent, montrent du doigt le ciel aux sauvages et essayent de leur faire comprendre que c'est par le signe de la croix qu'ils seront sauvés.

"Pendant cette cérémonie," dit Cartier, "les sauvages émerveillés, se regardaient les uns les autres et admiraient la croix avec des yeux étonnés. Alors, voulant lui témoigner leur respect, ils déposent à ses pieds des corbeilles remplies d'épis de blé-d'Inde, tout ornées de fleurs, et font brûler du tabac en guise d'encens."

Des wigwams défile maintenant, le triste cortège des malades et des infirmes, que l'on vient déposer devant Cartier, "comme si," dit-il, "Dieu était venu lui-même pour les guérir." Ses connaissances en médecine ne peuvent satisfaire aux demandes de ces malheureux, et il se met à lire à ceux qui implorent leur guérison, le passage de l'évangile selon Saint-Jean: "IN PRINCIPIO ERAT VERBUM, ET VERBUM ERAT APUD DEUM, ET DEUS ERAT VERBUM." Puis il fait sur eux le signe de la croix, et les témoins de cette scène, ignorants de ce qu'il dit, écoutent avec une gravité impassible.

Vient ensuite la distribution des présents. Les femmes et les enfants

sont rappelés; et les guerriers les groupent séparément. Des couteaux et des hachettes sont distribués aux hommes; des chapelets, des peignes et des clochettes sont présentés aux femmes, et aux enfants on donne des anneaux d'étain et des *Agnus Dei.* Tous s'empressent pour recevoir ces cadeaux.

Les fils du chef sont revêtus d'une chemise de couleur bleue; on leur couvre la tête d'un chapeau rouge, et un collier de laiton est suspendu à leur cou. Cartier présente ensuite au chef un manteau rouge de Paris, avec des boutons jaunes et blancs, ornés de petites clochettes.

Une petite fille est ensuite offerte à Cartier et tout le peuple pousse des cris en signe de joie et d'attachement; puis le chef offre encore deux petits garçons, et alors les mêmes acclamations recommencent. Maintenant, les trompettes embouchent leurs instruments et les sonneries qu'ils en tirent remplissent de joie et d'étonnement ceux qui les entendent. Cartier et les siens retournent au rivage, suivis par les femmes qui les acclament, les comblent de présents de poissons, de fèves, de blé-d'Inde et d'autres cadeaux grossiers et les assurent par leurs signes que la croix ne sera pas abattue. Les guerriers montés sur leurs canots accompagnent les Français jusqu'à leurs navires, et leurs chants et leurs cris de joie retantissent encore lorsque les voiles se lèvent et que les caravelles se dirigent vers la haute mer emportant à leurs bords le chef Donnacona et ses compagnons, afin que François I puisse voir de ses propres yeux les habitants de ce "Nouveau-Monde."

CHANTS DES MATELOTS

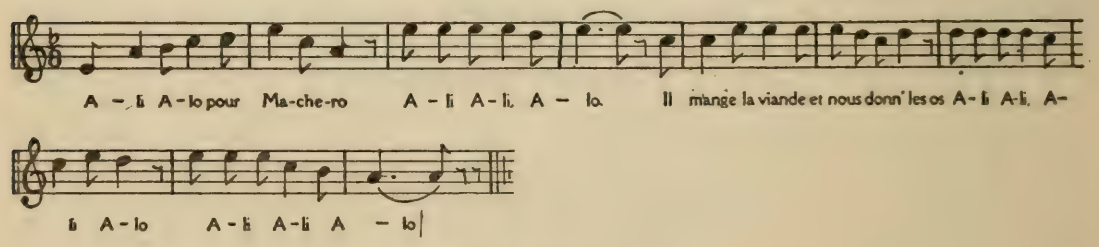

Ali, alo, pour Machero;
Ali, ali, alo!
Il mange la viande
Et nous donne les os;
Ali, ali, alo!
Ali, ali, alo!

A SAINT-MALO, BEAU PORT DE MER

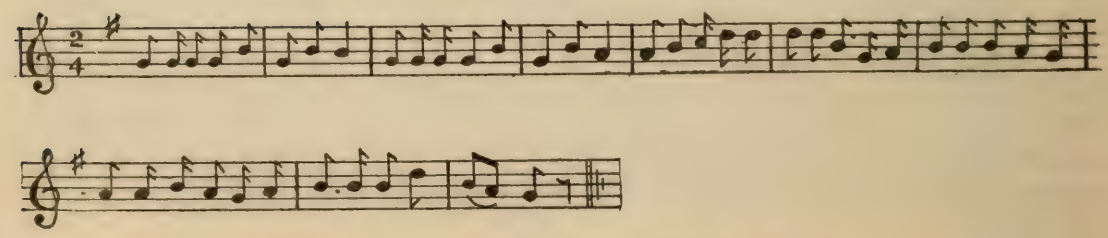

A Saint Malo, beau port de mer, (bis)
Trois gros navir's sont arrivés,
Nous irons sur l'eau,
Nous y prom' promener,
Nous irons jouer dans l'île.

François 1er

Jacques Cartier

Arrivée de Jacques Cartier à Québec en 1535

Rencontre de Jacques Cartier et des aborigènes à Stadaconé

La prise de Québec en 1629
d'après une gravure dans Hennepin, édition de 1698

DONNACONA.

Vieille Stadacona! sur ton fier promontoire,
Il n'est plus de forêt silencieuse et noire;
Le fer a tout détruit.
Mais sur les hauts clochers, sur les blanches murailles
Sur le roc escarpé, témoin de cent batailles,
Plane une Ombre la nuit.

Elle vient de bien loin, d'un vieux château de France,
A moitié démoli, grand par la souvenance
Du roi François premier.
Elle crut au Dieu fort qui souffrit en silence
Au grand chef dont le cœur fut percé d'une lance.
Elle crut au guerrier!

Donnacona ramène au pays des ancêtres,
Domagaya lassé de servir d'autres maîtres,
Aussi Taiguragni.
Les vieux chefs tout parés laissent leur sépulture,
On entend cliqueter partout comme une armure
Les colliers d'ésurgni.

Puis ce sont dans les airs mille clameurs joyeuses,
Des voix chantent en cœur sur nos rives heureuses,
Comme un long hosanna.
Et l'on voit voltiger des spectres diaphanes,
Et l'écho sur les monts, dans les bois, les savanes,
Répête: Agouhanna!

P. J. O. Chauveau.

Notes Historiques sur le Premier Spectacle.—(Scène II).

A son retour en France, Jacques Cartier se hâta de faire savoir à Sa Majesté tous les incidents de son voyage et les résultats qu'on avait droit d'espérer de ses découvertes. Le, roi entouré des principaux officiers de sa cour, écoute attentivement le récit du grand marin breton qui lui fit une description animée des terres, des rivières et des villages de cette nouvelle contrée, et surtout du noble Saint-Laurent dont la magnificence et la beauté ne peuvent être surpassées. Taiguragni et Domagaya qui étaient venus déjà en France en 1534 interprétèrent le chef Donnacona auprès du roi. Les Indiens furent envoyés à Saint Malo pour être instruits dans la foi catholique. Cartier dit qu'ils furent baptisés, après en avoir eux-mêmes exprimé le désir. Cartier fut le parrain de Donnacona. En 1542, le vieux chef mourût pratiquant toujours la religion nouvelle qu'il avait embrassée.

COUR DE FRANCOIS I.

Les Gentilshommes de la Cour:

Les trois fils du roi, François, 17 ans, Henri, 16 ans—Charles, duc d'Orléans, 13 ans. Anne de Montmorency, premier ministre, grand-maître et maréchal de France—Cardinal Jean de Lorraine—Chabot de Brion, amiral de France—Claude de Lorraine, premier duc de Guise, grand veneur—Duc Claude de Savoie—Antoine du Bourcy, chancelier—Guillaume Poyet, chancelier, président du parlement de Paris—Comte de Saint-Pol—Comte de Tende—Cardinal de Tournon, grand chancelier—Guillaume du Belley-Langey, ministre—Marquis de Saluces—Jean de Bellay, évêque de Paris—Monseigneur François Bohier, évêque de Saint-Malo—Sire de Velly—Sire d'Annehaut—Sire de Montejan—de la Meilleraye, vice-amiral de France—Comte de Roeulx, lieutenant-général—Comte des Bures, lieutenant-général—Caliot de Genouillac, grand écuyer, ministre—Sire de Sangey-Martin du Bellay, capitaine—Barbesieux, capitaine—de la Porte, capitaine—Chandenier, lieutenant—Antonio de Leyva,

lieutenant—Bonneval, capitaine—Jean Morin, lieutenant de la cour criminelle—Duprat, chancelier de France, ministre—Henri d'Albret, lieutenant-général du roi—François de Genouillac, senéchal de Quéry—Abbé Rabelais (écrivain célèbre)—Clément Marot, (écrivain célèbre)—Noël du Fail (écrivain célèbre)—Etienne Dolet (écrivain célèbre)—Louis Burgensis, premier médecin.

Les Dames de la Cour:

La reine Eléonore (2ème femme)—Les filles du roi: Madeleine, 15 ans et Marguerite de France, 12 ans—Marguerite de Navarre, sœur du roi—La duchesse d'Estampes—Princesse la Roche-sur-Yon—Duchesse de Lorraine—Marie de Bourbon, fille du duc de Vendôme—Marie de Guise, fille de Claude de Lorraine—Jeanne d'Albret, nièce du roi—Marie d'Albret—Catherine de Médicis, femme du duc d'Orléans, mariée en 1533—Mademoiselle de l'Estrange—Diane de Poitiers, fille du grand maréchal de Normandie.

Premier Spectacle Scène II

PREMIER SPECTACLE—*Scène II*

1536—Les Jardins de Fontainebleau: François I reçoit Jacques Cartier et se fait raconter sa Découverte du Canada.

Sur la fin d'un bel après-midi d'été, une cavalcade de courtisans débouchant d'une forêt voisine s'avance à travers les jardins de Fontainebleau. Les trompettes éclatent au loin à mesure que les chevaux richement caparaçonnés et montés de leurs nobles cavaliers, s'engagent dans une avenue bordée d'arbres. Sur la pelouse des jardins se déroule le long cortège, resplendissant des riches couleurs des velours et des satins; près des pièces d'eau jaillissante les cavaliers rencontrent des groupes de dames et les officiers de la cour, pendant que les accords de la musique se mêlent au murmure de l'eau et au tintement des cloches.

Le roi s'avance sous un dais, sur un cheval caparaçonné d'un drap d'or; ses habits sont couverts de broderies d'or et de bijoux. Des pages versent le vin des coupes et offrent des fruits sur des plateaux d'or, et une troupe de faunes et de satyres dansent dans les jardins. Alors, sur l'ordre du roi, on amène un homme au visage bruni par les intempéries, qui est allé au loin à la recherche de terres nouvelles et qui revient aujourd'hui même dans l'ancien Monde pour raconter ce qu'il a vu et entendu. Jacques Cartier, genoux en terre, dit les découvertes importantes qu'il a faites et les récits qu'il a entendus, et présente le chef au visage basané, venu de l'occident lointain, au grand roi de France. Donnacona et ses compagnons se prosternent jusqu'à terre devant le roi, puis à l'aide d'un interprète, ils racontent la merveilleuse histoire d'une terre riche en or et en rubis, d'une nation de race blanche comme les Français; ils parlent des hommes qui vivent sans prendre de nourriture et de ceux auxquels la nature n'a donné qu'une seule jambe. Le roi écoute avec intérêt ces récits et confie les Indiens à l'évêque de Saint-Malo qui avait béni Jacques Cartier lors de son départ pour son deuxième voyage. Puis il se retire, gai et joyeux, entouré de ses courtisans.

Notes Historiques sur le Deuxième Spectacle.

L'ère nouvelle inaugurée dans le Nouveau-Monde par Champlain était le reflet de la politique mise en œuvre par Henri de Navarre sur le vieux continent.

Epuisée par trente années de guerre "la France," dit Parkman, "était tombée enfin dans un repos qui, tout mal assuré qu'il fût encore, était cependant le prélude d'un grand réveil. Le soldat batailleur que la Providence, pour le bien de la France et de l'humanité, avait fait surnager au dessus de cette époque pleine de troubles, venait de s'asseoir dans le palais du Louvre où il devait soumettre les factions de la même main qu'il appaisait les querelles de ses maîtresses. Le Prince, chasseur d'ours des Pyrénées, portait la couronne de France. Il n'avait guères de soucis pour les factions ou les querelles théologiques. D'une nature impressionnable, capable d'une vive amitié, sur sa lèvre moqueuse, se dessinait un fin sourire et son cœur endurci dans les combats savait se laisser émouvoir par les larmes. S'il oubliait les torts de ses ennemis, parfois aussi il ignorait ses amis. Plusieurs l'aimaient; mais les naïfs seuls se confiaient à lui. Mélange de bon et de mauvais, de force et de faiblesse, de tous les rois qui pendant deux siècles et plus s'asseoirent sur le trône de France, Henri IV seul fut un homme."

Tel fut Henri de Navarre sur le vieux continent; Champlain, dans le Nouveau-Monde, fut un vrai héros, le type du chevalier du moyen âge.

Son caractère était fortement imprégné de l'esprit d'aventure. Quoique sérieux, sagace et judicieux, il avait une tendance vers le merveilleux; et la foi qui faisait le fond de sa rude nature fut quelques fois portée à outrepasser les bornes de la raison et à envahir le domaine de la fantaisie. Des lettres royales l'anoblirent. Il se fatigua bien vite des anti-chambres du Louvre. C'est au Canada, cependant, que l'attendait la destinée et que se déroula l'œuvre de sa vie.

Aymar de Chastes, commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et gouverneur de Dieppe, désirait terminer sa carrière par quelque grande œuvre digne de la France et de l'Eglise. La raison et le patriotisme étaient ses mots d'ordre. Il vint à la cour demander un privilège à Henri IV et il résolut de se rendre dans la Nouvelle-France et de consacrer le reste de ses jours au service de Dieu et de son roi.

Jeune, plein d'ardeur, mais déjà mûri par l'expérience, Champlain, sur ses instances, consentit à prendre part de son entreprise.

Avant son départ pour le Canada au printemps de 1608, Champlain soumit au roi les raisons qui lui faisaient préférer les rives du Saint-Laurent, la clef du Canada, à celles de l'Acadie, pour y fonder un établissement.

Le rêve des navigateurs de ce temps était de trouver un passage pour aller à la Mer de l'Ouest et aux richesses du Cathay. Champlain se rappelait le grand fleuve qui roule ses flots dans un silence imposant, et dont nul blanc n'avait encore découvert les sources cachées dans l'Ouest mystérieux. Sur le rocher de Québec, alors que les sauvages apporteront leurs pelleteries, et que l'Eglise leur enseignera les vérités de la foi, il pourra se ravitailler et s'entraîner aux courses qu'il projète. Henri IV, alors à l'apogée de sa gloire, accorde à Champlain l'aide et la protection qui assurent à la France une colonie dans le Nouveau-Monde. Le 3 juillet 1608, le petit navire de Champlain jetait l'ancre au pied du rocher de Québec.

COUR DE HENRI IV, 1608.

Henri IV, roi.
Le dauphin Louis.
Gaston, duc d'Orléans.
Un autre enfant, âgé de sept ans qui devint Louis XIII.
Jean Rosny, secrétaire particulier du roi.
Aubigné, maréchal de France.
Philippe du Plessis-Mornay.
Charles de Cossé-Brissac, maréchal de France.
Brulart de Sillery, chancelier de France.
Jeannin, ministre.
Duc de Guise.
Prince de Joinville.
Duc de Mayenne.
Marquis de Montpesat.
Henri II de Montmorency, maréchal de France.
Duc d'Epernon.
Comte d'Auvergne.
Duc de Lesdiguières, grand connétable de France.
De Villeroy, ministre du roi.
César, duc de Vendôme.
Roger de Bellegarde, maréchal de France.
Antoine, comte de Moret.
Charles Faulet, chancelier.
Lenet, conseiller d'Etat.
Du Teuil, confident du roi.
Marquis de Mirabeau.
Marquis de Liancourt.
Duc de Montbazon.
Marquis de la Force.
Le Noue.
Roquelaure, lieutenant-général.
De Lavardin, maréchal.
De Crillon, grand capitaine.
Jean d'Albret.
Villegontlain.
Concino-Concini, maréchal d'Ancre.
Marie de Médicis et les dames de la Cour.
Elizabeth (reine d'Espagne) fille du roi et de Claude de France.
Henriette (reine d'Angleterre), fille du roi et de Claude de France.
Eléonore Dori, marquise d'Ancre, dame d'atour de la reine.
Marquise de Verneuil.
Princesse de Condé.
Duchesse de Mayenne.
Marquise d'Elbeuf.
Madame Duplessis-Mornay.
Jacqueline de Bueil.
Charlotte des Essarts.
Mlle d'Aumale.

Deuxième Spectacle Scène I

DEUXIEME SPECTACLE—*Scène I*

1608.—LE LOUVRE.—SAMUEL DE CHAMPLAIN, A LA COUR DU ROI HENRI IV, REÇOIT LA COMMISSION D'ALLER EN LA NOUVELLE-FRANCE.

Un trône est dressé dans le palais du Louvre; autour est tendue une tapisserie couverte de fleurs de lys. De chaque côté, sont les hallebardiers et les gardes du roi. Les courtisans, revêtus d'habits magnifiques, défilent au son des accords harmonieux de la musique des ménestrels. Tout est rire et joie. Les trompettes sonnent l'entrée du roi et de la reine, Marie de Médicis. Ceux-ci sont précédés des dignitaires et des pages de la cour, et suivis des gentilshommes servants et des dames d'honneur. Ils s'avancent au milieu de la foule inclinée sur leur passage, et se dirigent vers le trône. Au pied du trône se tient un jeune homme dans la force de l'âge. Dans ses yeux brillent l'esprit chevaleresque du moyen âge et la fièvre des aventures. C'est Champlain. Pierre du Gast, Sieur de Monts, un Saintongeois, lui aussi, un guerrier éprouvé et loyal, qui s'est vaillamment battu pour le "Béarnais" durant les guerres de la Ligue, et qui en récompense de ses services a obtenu le poste de vice-roi de la Nouvelle-France, en remplacement d'Aymar de Chastes, est celui qui présente au roi le futur fondateur de Québec.

Les hautbois, les luths et les violons attaquent les premières mesures de la pavane. Une quarantaine de couples émergent de la foule des courtisans. Ils se balancent en cadence, sur leurs souliers à hauts talons, et tandis qu'ils brandissent les épées nues au-dessus des têtes, ils exécutent

PAVANE

Written by d'ARBEAU, *16th Century.*

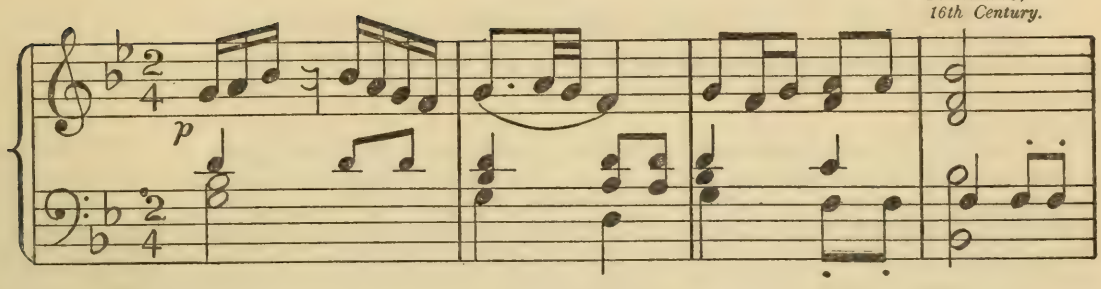

les jolies figures de la danse. La danse terminée, le parti royal se retire pendant que les courtisans jettent des fleurs et entonnent le gai refrain de "Vive Henri IV."

VIVE HENRI QUATRE!

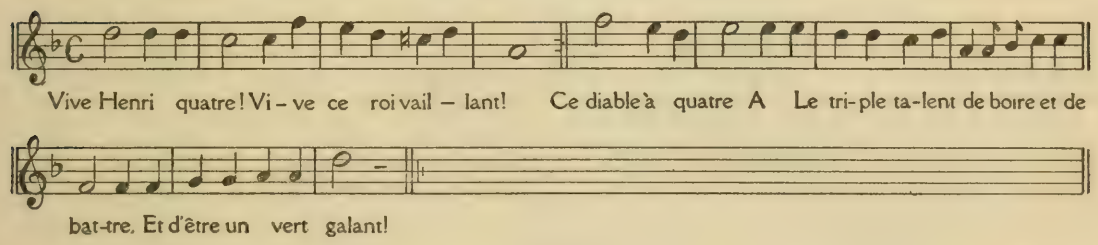

NOTES HISTORIQUES SUR LE DEUXIÈME SPECTACLE.—SCÈNE II.

Il y avait neuf ans que Champlain était marié à Hélène Boullé, lorsqu'en 1620, elle se décida à s'embarquer avec lui pour la Nouvelle-France. Il y avait environ vingt personnes à bord du vaisseau. Le Père Georges Le Baillif, récollet distingué, et le Frère Bonaventure accompagnaient le fondateur à Québec. Il y avait aussi deux commis et trois servantes de Madame de Champlain. Ce fut un beau jour pour la petite colonie, lorsqu'on aperçut le navire à la pointe de l'île d'Orléans. Les portes de l'"Abitation" s'ouvrirent tout grandes pour recevoir les nouveaux venus. Louis Hébert et sa femme, Adrien Duchesne, médecin, et sa femme, Abraham Martin, Pierre Desportes, Nicolas Pivert, et leurs femmes, vinrent saluer Champlain et lui souhaitèrent la bienvenue, ainsi qu'à la châtelaine de la petite colonie.

Madame de Champlain était dans tout l'épanouissement de la jeunesse, et d'une si angélique beauté, que les sauvages furent tentés de la prendre pour une divinité. Elle portait à sa ceinture, à la mode du temps, un petit miroir, et comme ce miroir reflétait les figures des sauvages, ceux-ci dans leur naïveté disaient qu'elle les gardait tous dans son cœur. Durant les quatre années de son séjour au Canada, Madame de Champlain fit de l'"Abitation" le modèle du foyer chrétien. Elle allait souvent, accompagnée de ses gens, visiter les sauvages qui vivaient près du fort; elle pénétrait dans les rudes wigwams d'écorce, distribuait des vivres et des vêtements, et soignait les malades. Telle fut la vie, du reste, que menaient les femmes qui vivaient dans la Nouvelle-France: partager les rudes labeurs de leurs maris.

1620.—Samuel de Champlain.

Le roi Louis XIII voulut reconnaître les services rendus à la religion et à la France par l'intrépide voyageur et lui adressa la lettre suivante:

"Champlain,—

Ayant su le commandement que vous aviez reçu de mon cousin le duc de Montmorency, amiral de France et mon vice-roi en la Nouvelle-France, de vous acheminer au dit pays, pour y être son lieutenant, et avoir soin de ce qui se présentera pour mon service, j'ai bien voulu vous écrire cette lettre, pour vous assurer que j'aurai bien agréable les services que vous me rendrez en cette occasion, surtout si vous maintenez le pays en mon obéissance, faisant vivre les peuples qui y sont le plus conformément aux lois de mon royaume que vous pourrez, et y ayant le soin qui est requis de la religion catholique, afin que vous attiriez par ce moyen la bénédiction divine sur vous, qui fera réussir vos entreprises et actions à la gloire de Dieu que je prie vous avoir en sa sainte et digne garde."

Ecrit à Paris, le septième jour de mai 1620.

PERSONNAGES HISTORIQUES.

Courtisans:—

Sieur de Pontgravé.
Sieur Guillaume de Caën et Sieur Eméry de Caën, son fils.
Pierre du Gast, Sieur de Monts.
Duc de Montmorency.
Marquis de la Roche.
Marquis de Gamache.
Sieur de Poutrincourt.
Robert Gravé.
Claude des Marets.
Pierre Chauvin, Sieur de Tontuit.

Equipage:—

Henry Couillard, capitaine,
Etienne Brûlé.
Bonnerme.
Jehan Duval.
Antoine Natal.
La Taille.
Nicolas Marion.
Morel, capitaine.
Jehan Routhier.
Guillaume le Testu.
Pierre Canané.

Habitants:—

Louis Hébert.
Guillaume Couillard.
Louis Couillard.
Abraham Martin.
Madame de Champlain (Hélène Boullé, 22 ans), 3 servantes.
Guillemette Hébert, femme de Guillaume Couillard.
Marguerite Langlois, femme d'Abraham Martin.
Hélène Desportes, femme de Guillaume Hébert.
Marguerite Lesage, femme de Nicolas Pivert.
Mademoiselle Pivert.
Nicolas Pivert.
Pierre Desportes.
Guillaume Huboust.
Marsolet.
Françoise Langlois, femme de Pierre Desportes.
Marie Rollet, femme de Guillaume Huboust.
Louise Couillard.
Marguerite Couillard.
Elizabeth Couillard.
Marie Couillard.
Marguerite Martin.
Hélène Martin.
Marie Martin.

Notes sur la Danse du Calumet.

Les sauvages se servent d'une longue pipe, appelée le calumet de paix. Elle est faite de pierre rouge, noire, ou blanchâtre, et polie comme du marbre. Le calumet proprement dit mesure huit pouces, et le fourneau qui contient le tabac a trois pouces de long. Le tuyau, qui est de bois, a quatre ou cinq pieds de longueur, et il est perforé au centre pour laisser passer la fumée. Le calumet est considéré comme objet de culte publique. Il appartient au soleil, et c'est en son honneur qu'on le fume, lorsqu'on désire du beau temps ou de la pluie.

Champlain —

Fondateur de Québec, l'Ancienne Capitale du Canada

Anne d'Autriche

Henry IV.
Roi de France et de Navarre

Candiac—Résidence de Montcalm

Lancement du "Griffon" sur la rivière Niagara en 1679

Le calumet a la même signification chez les sauvages qu'un drapeau parlementaire chez les peuples civilisés. Le plumage rouge qui orne le calumet indique que l'on a besoin de secours. Le blanc et le gris mêlés ensemble signifient paix et offres de services, non seulement à ceux à qui il est présenté, mais aussi à leurs alliés. Fumer le calumet est une cérémonie des plus solennelles; elle se pratique avant la discussion ou l'exécution d'une transaction importante. Les personnages importants sont seuls admis à la danse du calumet. On la regarde comme une cérémonie religieuse, et on ne la pratique que dans les occasions les plus sérieuses et les plus solennelles. On ne peut transiger aucune affaire importante, publique ou privée, sans avoir d'abord exécuté cette danse. Elle semble opérer comme un charme; elle anime les indigènes, les fait sortir de leur indolence et de leur torpeur habituelles, et leur inspire de l'activité et du courage.

Les jeunes gens sont plus passionnés pour cette danse que ne le sont les Européens pour les représentations théâtrales.

DEUXIEME SPECTACLE—*Scène II*

Deuxième Spectacle Scène II

1620.—Samuel de Champlain conduit sa jeune femme a Québec. Ils sont reçus par la Garnison du Fort et les Sauvages amis qui exécutent la danse du Calumet en leur honneur.

Le rocher sur lequel s'élevait le petit village de Stadaconé, est maintenant devenu l'habitation de Québec. Champlain qui y est débarqué en 1608 a vécu dans la colonie; il a aidé et encouragé les habitants, et est devenu pour eux un père et un ami. De retour maintenant d'un voyage de deux ans dans son pays natal, il ramène de France sa jeune femme, âgée de vingt-deux ans, et il se prépare à passer le reste de ses jours parmi eux en sa qualité de lieutenant du vice-roi de la Nouvelle-France. La population toute entière, composée de quatre-vingt personnes seulement, vient à sa rencontre, toute joyeuse. Parmi les habitants se trouvent alors les familles Hébert, Couillard, Martin, Pivert, Desportes, Huboust, Marsolet, qui comptent encore aujourd'hui des descendants dans le pays.

Les acclamations de la foule cessent de se faire entendre, et les sauvages viennent à leur tour rendre leurs hommages. Ils jettent les yeux sur la jeune femme et ne peuvent comprendre qu'une aussi belle créature puisse venir habiter parmi eux. Elle porte un petit miroir, suivant la mode du temps, suspendu à sa ceinture. Il reflète leurs figures. Et ils sont fort heureux de voir qu'elle les porte tous "dans son cœur." Ils ont préparé une grande fête à laquelle les anciens et les chefs ont été invités, et les femmes nettoient la place où la fête doit avoir lieu. Champlain et sa femme sont assis sur des peaux de bêtes sauvages à la place d'honneur, et le calumet de paix leur est présenté, tandis que les chefs fument, assis en cercle. Champlain leur dit que, pris d'amitié pour eux, il a d'abord visité leur pays pour voir ses richesses et sa beauté, et qu'il a voulu leur aider dans leurs guerres. Durant ce temps on se prépare à la danse du calumet. L'endroit est entouré d'arbustes et de branches que l'on plante en terre, puis le chef s'avance en s'écriant qu'il apporte le calumet de paix.

On étend ensuite une grande natte sur laquelle on place le manitou du chef qui donne la danse. Ce manitou est une chose à laquelle il a rêvé. On place le calumet à la droite du manitou, avec les trophées de guerre, le tomahawk, la hache, l'arc, le carquois et les flèches. Les chanteurs, hommes et femmes, sont assis sous le feuillage sur des nattes. La première partie de la danse est exécutée par une seule personne, qui prend diverses poses, et gesticule en tenant le calumet à la main. Il invite ensuite un guerrier à se joindre à lui; celui-ci s'approche avec son arc et ses flèches, sa

hache ou son tomahawk, et simule un combat avec le premier qui n'a d'autre arme que son calumet pour se défendre.

La danse terminée, les acteurs s'avancent et saluent Champlain et son parti.

On apporte ensuite un tonneau de bon vin français et l'on boit à la santé du Roi, de Champlain et de sa jeune femme, en poussant de joyeux vivats: "Vive le Roi," "Bienvenue" et "Vive Champlain." Et ce dernier répond: "Vive la Nouvelle-France" et "Vive Québec." Puis tous chantent gaiement "C'était une frégate," et ils accompagnent Champlain et sa femme à l'"Abitation."

DANSE DU CALUMET

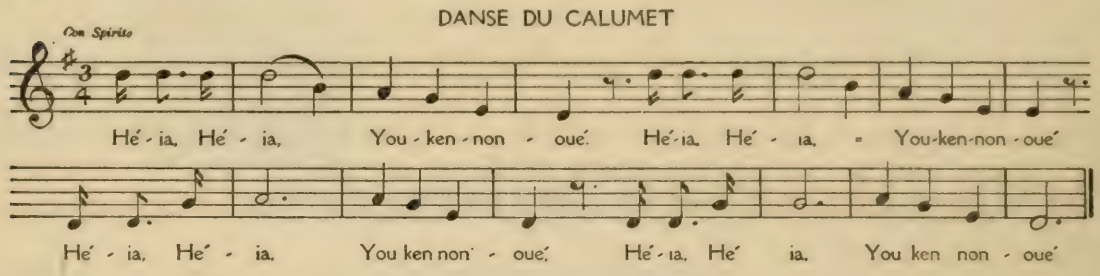

À LA CLAIRE FONTAINE

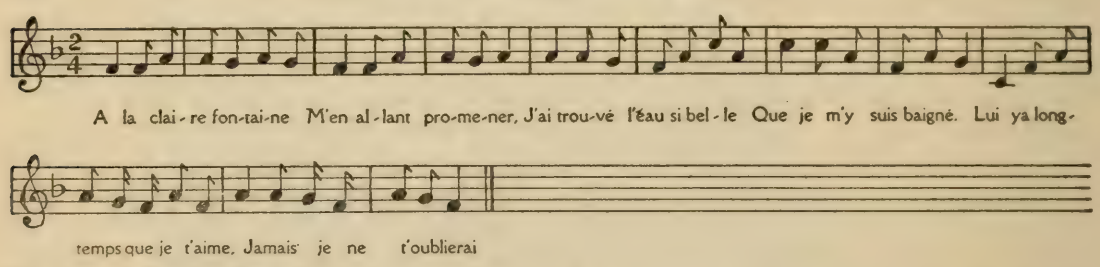

J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné;
Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher.
Lui ya longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai.

Je voudrais que la rose
Fut encore au rosier.
Et que le rosier même
Fut à la mer jeté.
Lui ya longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

* * * * *

C'ETAIT UNE FREGATE

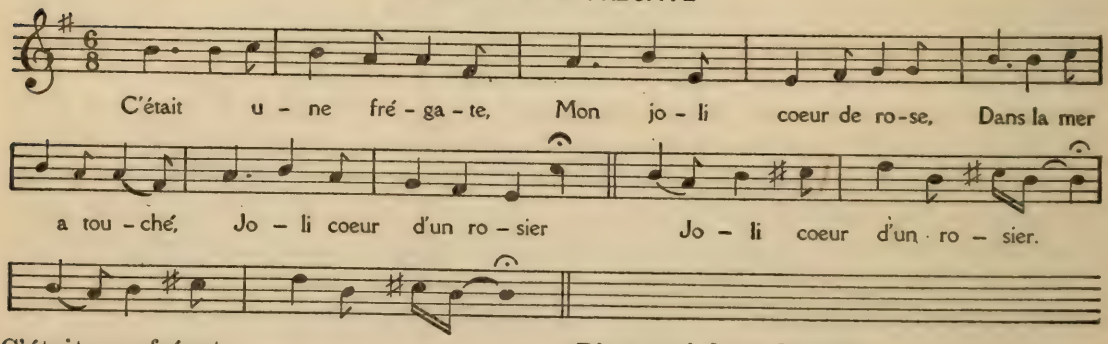

C'était une frégate,
Mon joli cœur de rose,
Dans la mer a touché,
Joli cœur d'un rosier. (ter.)

Yavait un' demoiselle,
Mon joli cœur de rose,
Su' l'bord d'la mer pleuré (rait),
Joli cœur d'un rosier. (ter.)

Dites-moi donc, la belle,
Mon joli cœur de rose,
Qu'a vous à tant pleurer?
Joli cœur d'un rosier. (ter.)

* * * *

Faut-il, pour une fille,
Mon joli cœur de rose,
Que mon fils soit noyé! . . .
Joli cœur d'un rosier. (ter.)

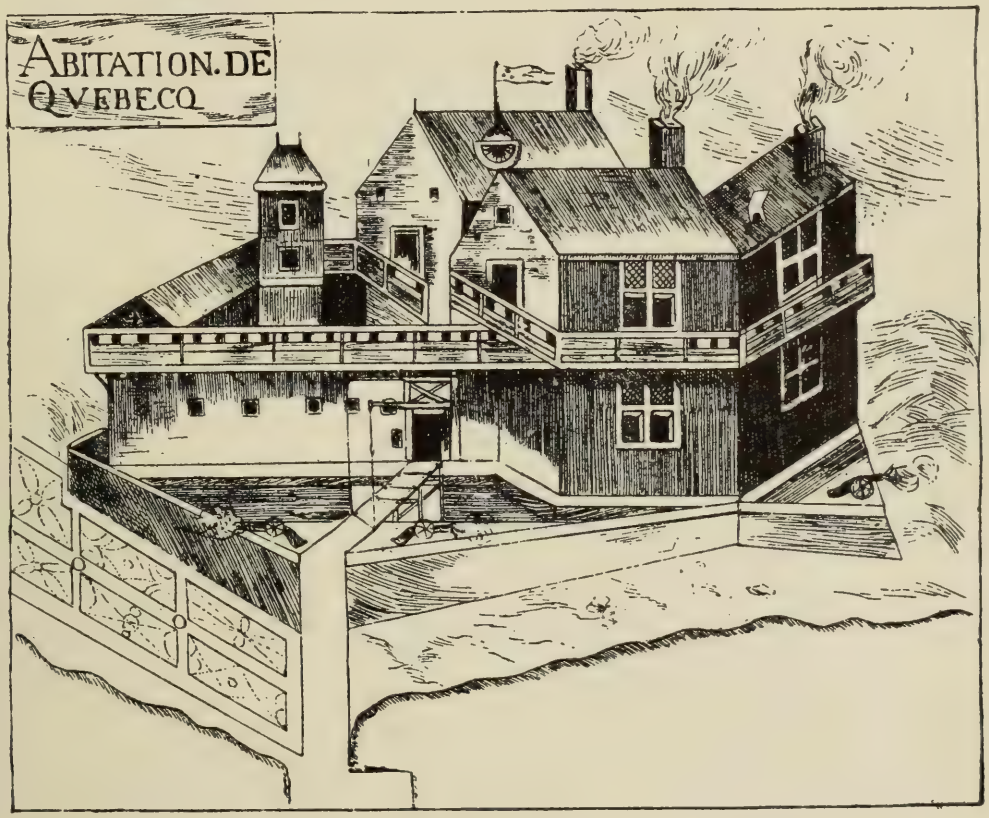

Habitation Fortifiée de Champlain à Québec

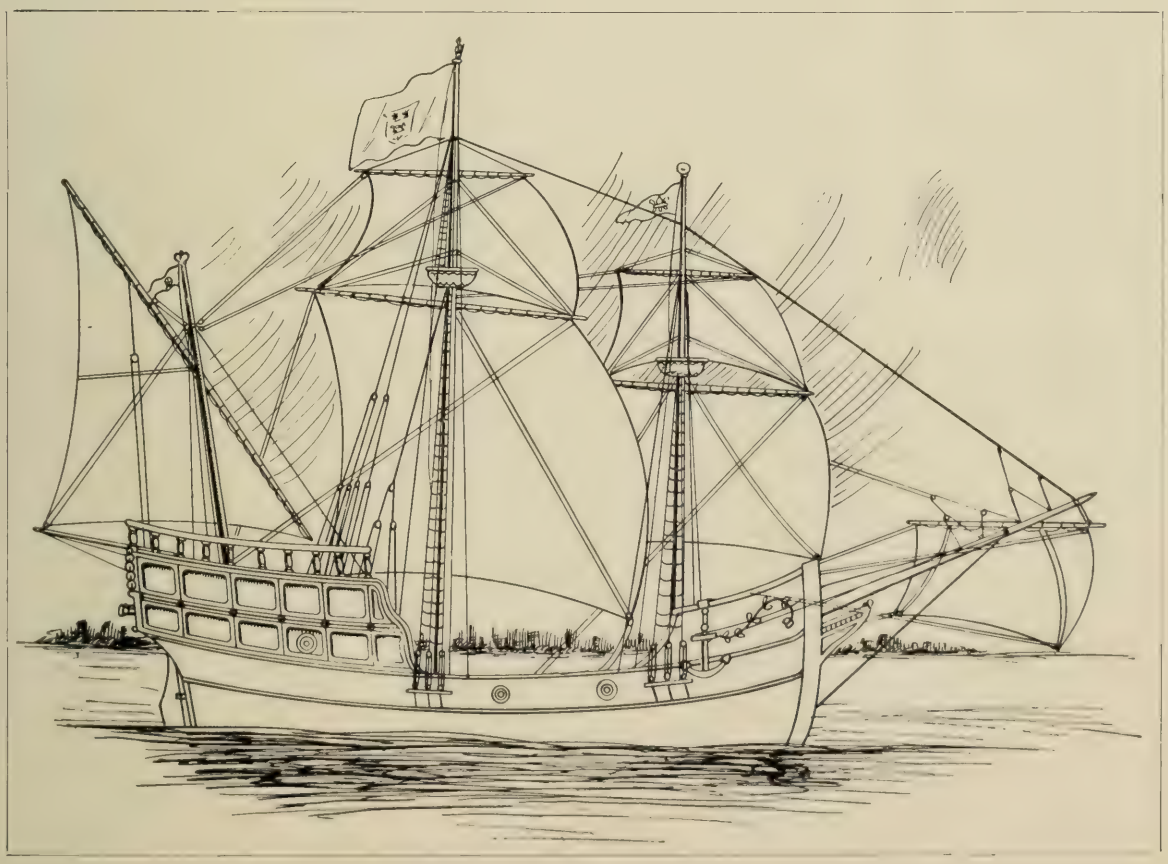

Le Don de Dieu—Vaisseau de Champlain

Une scène de la vie du cultivateur dans la Province de Québec

Un rond des enfants dans les Spectacles Historiques

Ancien Hôtel du Parlement à Québec

Notes Historiques sur le Troisième Spectacle.

La Mère Marie de l'Incarnation et les Ursulines de Québec.

Les Guyart de Tours appartenaient à une famille renommée pour sa piété. On raconte même que le trisaïeul de la Mère Marie de l'Incarnation avait été envoyé dans la sauvage Calabre, auprès du fameux ascète, Saint François de Paule, pour l'amener au chevet de Louis XI mourant. Marie de l'Incarnation naquit en 1599. Etant toute petite, elle "jouait déjà à la religieuse" et elle aimait à fréquenter l'imposante cathédrale de Tours pour y entendre la musique sacrée. Elle épousa, jeune encore, un homme, qui la laissa veuve avec un fils unique, et à trente ans, elle se consacrait à Dieu, chez les Ursulines de Tours. Vivement impressionnée par la lecture des *Relations des Jésuites*, et par les paroles de saint Vincent de Paul, encouragée par la bienveillance de Madame de la Peltrie, dame de la haute noblesse de Normandie, et aidée par Anne d'Autriche et le dévouement de la duchesse d'Aiguillon, la Mère Marie de l'Incarnation s'embarqua pour le Nouveau-Monde le 4 mai 1639. Trois Jésuites, trois Hospitalières, fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Québec, Madame de la Peltrie et deux autres Ursulines étaient du même voyage.

Grande fut la joie des citoyens de Québec lorsque le petit navire apparut à la pointe de l'île d'Orléans. Le gouverneur de Montmagny envoya, au devant de la femme que Bossuet devait plus tard appeler la *Sainte-Thérèse de l'Amérique*, sa barge vice-royale pour la saluer. Le gouverneur lui-même, les Pères Vimont et le Jeune, Martial Piraube et les citoyens de Québec, se rendirent à la place de débarquement pour acclamer ceux qui venaient commencer en la Nouvelle-France l'ère des grands dévouements à la religion.

On ne peut rapporter ici toutes les misères endurées par les premières Ursulines. Perdue au milieu des forêts sauvages, éprouvée par les ravages de la petite vérole, bravant courageusement la tristesse des incendies dévastateurs, les dangers de la guerre et les misères de la pauvreté, cette communauté ne résista à tous ces assauts que grâce à la persévérance indomptable et au dévouement de ses fondatrices. La Mère Marie de l'Incarnation avait l'habitude de s'entourer des jeunes sauvagesses, à l'ombre d'un frêne séculaire, qui resta, pendant plus de deux cents ans, comme un monument de son zèle. Sous ses branches touffues elle redisait l'histoire de "Celui qui a créé toutes choses." Le couvent de la Haute-Ville, détruit par un incendie, durant une nuit d'hiver extrêmement froide, fut relevé de ses cendres. Durant les treize désastreuses années qui s'écoulèrent de 1650 à 1663, lorsque la peste fit son apparition dans la colonie, comme lorsque les Iroquois encore pires que la peste désolèrent le pays, le dévouement de ces Religieuses rassura les habitants désolés et arrêta sur leurs lèvres le cri qui montait de leurs cœurs, "retourner en France." Lorsque tous voulaient fuir, elles s'élevèrent comme un rempart et sauvèrent la colonie d'une ruine imminente.

La vie des Ursulines de Québec forme l'un des plus romanesques chapitres de l'histoire du Canada. Le monastère des religieuses a subi quatre sièges. On voit encore sur ses murs la trace des boulets et des obus anglais lancés durant le siège de 1759. C'est là que Montcalm fut enterré dans un trou creusé par une bombe. C'est là encore que l'aumônier anglican de l'un des navires de guerre prononça l'oraison funèbre de Wolfe. Dans

l'enceinte de ce monastère sont conservées des reliques précieuses qui remontent aux premiers temps du christianisme ou qui ont appartenu aux Martyrs de la Chine. Nulle communauté ne relie aussi intimement le passé au présent. La Mère Saint-Ignace, qui assista à la sépulture de Montcalm, a vécu avec une religieuse morte il ya à peine quelques années, et cette même mère de Saint-Ignace se rattachait au temps de Champlain que nous célèbrons en ce jour, puis'qu'elle avait connu la Mère Geneviève de Boucherville, dont le père était contemporain de Shakespeare. Depuis le jour où Murray fit de ce monastère ses quartiers généraux, alors que les religieuses fabriquaient des vêtements pour les montagnards écossais durant le rude hiver de 1759-1760, les Ursulines ont toujours conservé l'amitié des gouverneurs du pays, et elles ont reçu la visite de tous les membres de la famille royale qui sont venus au Canada.

PERSONNAGES HISTORIQUES.

M. de Montmagny.

Courtisans.—François de Ré, Chevalier de Repentigny, M. de Chavigny, M. de la Pommeraye, Martial Piraube, secrétaire, Jean Juchereau de More, Antoine de Châteaufort, Noël Juchereau, sieur des Châtelets, André de Malapart.

Citoyens et habitants.—Jean Bourdon, Jean Guyon, Simon Guyon, Denis Guyon, Chevalier Delisle, Nicolas Marsolet,Olivier Le Tardif, Jean Paul Godefroi, Robert Giffard, Charles Giffard, François Aubert, La Treille, Charles Dumarche, Martin Lamarche, Martin Grouvel, Philippe Amyot, Charles Sevestre, Etienne Sevestre, Jean Côté, Jacques Sevestre, Marin Boucher, Noël Langlois, Robert Langlois, Gaspard Boucher, Pierre Boucher, Nicolas Boucher, Zacharie Cloutier, Jean Cloutier, Charles Cloutier, Robert Drouin, Thomas Giroux.

Jésuites.—Les Pères Barthélémy Vimont, Joseph Poncet de la Rivière et Pierre Joseph Marie Chaumonot.

Religieuses Ursulines.—La Mère Marie de l'Incarnation, Marie de Saint-Joseph et Sainte-Croix.

Religieuses Hospitalières.—La Mère Marie Guénet de Saint-Ignace, Anne Le Cointre de Saint-Bernard, Marie Forestier de Saint-Bonaventure, Madame de la Peltrie, Mlle Barré.

Dames et femmes d'habitants.—Jacqueline Potel, épouse de Jean Bourdon, Madeline Boulé, épouse de Jean Guyon, Marie Langlois, épouse de Jean Juchereau, Marie Renouard, épouse de Robert Giffard, Anne Fauconnier, épouse de François Aubert, Anne Dupuis, épouse de Jean Sauvaget Jeanne Sauvaget, Mlle Duchesne, Mathurine Robin, épouse de ——— Guyon, Marguerite Aubert, épouse de Martin Grouvel, Anne Convent, épouse de Philippe Amyot, Marie Pichon, épouse de Charles Sevestre, Marguerite Petit Pas, épouse d'Etienne Sevestre, Anne Martin, épouse de Jean Côté, Périnne Malet, épouse de Marin Boucher, Françoise Grenier, épouse de Noël Langlois, Nicole Lemaire, épouse de Gaspard Boucher, Madeline Boucher, Xaintes Dupont, épouse de Zacharie Cloutier.

Enfants.—Mathieu Amyot, Jean Gencien Amyot, Jean Juchereau, Nicolas Juchereau, Noël Juchereau, Geneviève Juchereau, Barbe Guyon, Jean Guyon, Simon Guyon, Marie Guyon, Claude Guyon, Denis Guyon, Michel Guyon, Louis Côté, Marie Giffard, Charles Giffard, François Giffard, Françoise Boucher, Jean Gencien Boucher, Robert Langlois, Madeleine Boucher, Pierre Boucher, Marie Boucher, Marguerite Boucher, Nicolas Boucher, Zacharie Cloutier, Jean Cloutier, Charles Cloutier, Louise Cloutier, Anne Cloutier.

TROISIEME SPECTACLE

Troisième Spectacle

1639.—La Mère Marie de l'Incarnation arrive a Québec avec les Ursulines et les Jésuites. Ils sont reçus par le Gouverneur Huault de Montmagny, Chevalier de Malte.

Depuis que Champlain a construit son "Abitation," Québec a grandi. Un fort s'est élevé; des troupes y tiennent garnison, et le gouverneur ne sort jamais sans être accompagné d'une escorte militaire. Le Père Le Jeune écrit: "Nous avons un certain nombre de soldats résolus. Il fait plaisir de les voir faire l'exercice militaire en temps de paix, et d'entendre le bruit de la mousqueterie et du canon les jours de fêtes, tandis que nos immenses forêts et nos montagnes répondent à ces saluts par des échos qui se répercutent comme le tonnerre. Le clairon nous éveille tous les matins; nous voyons les sentinelles prendre leurs postes; la garde est bien armée et chaque escouade a son jour de devoir. Québec est gardé en temps de paix aussi bien qu'une place forte en temps de guerre."

Le 1er août, sur la place de débarquement à Québec voici que l'on s'assemble pour recevoir les femmes qui vont consacrer leur vie à la Nouvelle-France, afin de pouvoir enseigner le christianisme aux païens. Des 250 habitants de la colonie presque tous sont présents. Le gouverneur, le sieur de Montmagny, successeur de Champlain, est suivi d'une escouade de soldats portant les plus jolis costumes qu'ils ont pu se procurer. Tout près sont les missionnaires, dont les robes noires et les chapeaux noirs à large bord, tranchent sur les uniformes brillants des militaires. Les sept femmes délicates que l'on va recevoir ont été, pendant plus de deux mois, ballottées par la tempête, durant leur traversée de l'Atlantique; c'est au son du canon qu'elles sortent de leur prison flottante. "Elles sont aussi fraîches" dit Le Jeune "qu'au moment de leur départ; le vaste océan avec ses fureurs et ses tempêtes ne les ayant nullement incommodées." Transportées de joie, elles se jettent à genoux et embrassent le sol de leur nouvelle patrie; elles en prennent possession "au nom de la Charité." Puis à la suite du pieux gouverneur, elles vont en procession à la petite église pour remercier Dieu de les avoir protégées. En route, Madame de la Peltrie s'arrête et embrasse toutes les petites sauvagesses qu'elle rencontre, et la Mère Marie de l'Incarnation ne peut contenir sa joie; elle groupe déjà autour d'elle tous les petits Montagnais, auxquels elle va enseigner "les vieilles histoires d'autrefois."

Notes Historiques sur le Quatrième Spectacle.

Le plus glorieux fait d'armes des temps héroïques de la Nouvelle-France fut accompli par Dollard, sieur des Ormeaux, dans le cours même de l'année où les Iroquois avaient résolu d'exterminer la colonie.

Au printemps de l'année 1660, ces sauvages avaient réuni une armée de huit cents guerriers d'élite dans l'intention de s'emparer de Québec, puis de Trois-Rivières et enfin de Montréal.

A ce moment critique, un jeune officier de vingt-cinq ans, Adam Dollard, sieur des Ormeaux, commandant à Ville-Marie, offrit d'aller avec seize compagnons, au-devant des ennemis dans l'espérance que leur audace effraierait les Iroquois. A ces dix-sept Français, vinrent se joindre

quarante Hurons, commandés par Anohotaha, chef célèbre, et six Algonquins sous le chef Mitiwemeg; en tout, soixante et quatre hommes.

La vaillante petite bande arriva le 1er mai au pied du Long Sault, sur la rivière des Outaouais, à huit ou dix lieues de Montréal, et campa dans un retranchement fait en pierre qui avait été construit l'année précédente par les Algonquins. Dollard décida d'attendre là les Iroquois, vu qu'ils devaient nécessairement prendre cette route à leur retour de la chasse; et les Français s'y retranchèrent du mieux qu'ils purent, au moyen d'un parapet fait de terre, d'arbres et de pierres, avec des ouvertures pour les mousquets.

Les travaux étaient à peine finis que l'ennemi marchait à l'assaut.

Après une lutte acharnée, les Iroquois escaladent la palissade et sont pratiquement maîtres de la place. Dans cette extrémité, Dollard charge un gros mousqueton jusqu'à la gueule, puis, allume la mèche. Il le lance pardessus le mur, comme on ferait d'une grenade, mais, malheureusement, l'arme frappe une branche d'arbre et retombe dans le fort et éclate au milieu des Français. En même temps les Iroquois font irruption dans le fort et un combat corps à corps s'engage. La mêlée se change en boucherie, et en moins d'un quart d'heure, le carnage était terminé. Dollard, Anohotaha et Mitiwemeg étaient parmi les morts, mais il en avait coûté cher aux Iroquois.

Effrayés des pertes cruelles que leur avaient infligées ces dix-sept Français, les Iroquois abandonnèrent l'idée d'attaquer Québec, Montréal et Trois-Rivières; l'héroïsme de ces braves avait sauvé la colonie. Sans leur dévouement et leur martyre volontaire tout le Canada serait retombé dans les ténèbres du paganisme et de la barbarie, et la civilisation chrétienne aurait dû tout recommencer dans ce pays.

Le 3 juin 1660, l'abbé Souart, curé de Ville-Marie, aujourd'hui Montréal, entrait sur le régistre des morts de la paroisse, les noms de Dollard et de ses compagnons d'armes. C'est là le seul document qui conserve leur mémoire.

Dans son histoire de la Colonie Française du Canada, l'abbé Faillon publia, pour la première fois, ce fait glorieux; acte de gratitude nationale digne d'imitation.—

Adam Dollard, Sieur des Ormeaux, Commandant.
Jacques Brassier.
Jean Tavernier, dit La Hochetière.
Nicolas Tillemont.
Laurent Hébert dit La Rivière.
Alonie de Lestres.
Nicolas Josselin.
Robert Jurée.
Jacques Boisseau dit Cognac.
Louis Martin.
Christophe Augier dit Desjardins.
Etienne Robin dit Desforges.
Jean Valets.
René Doussue, Sieur de Sainte-Cécile.
Jean Lecomte.
Simon Genet.
François Cresson dit Pilote.

Aux noms de ces dix-sept héros, il n'est que juste d'ajouter ceux d'Anohotaha et de Mitiwemeg, les chefs Huron et Algonquin, qui restèrent loyaux aux Français, et qui périrent avec eux sur le champ de bataille.

Notes sur la Danse de Guerre.

Des hommes et des femmes de la bourgade s'assemblent et décrivent leur manière de faire la guerre, de se mettre en embuscade, et de s'en revenir avec les prisonniers qu'ils sont supposés avoir faits. On se servait pour cette danse d'un instrument appelé "chichicoué" que l'on balançait avec la main pour marquer la cadence des voix et des pas

Mère Marie de l'Incarnation
Première supérieure des Ursulines

Madame de la Peltrie
Fondatrice du Couvent des Ursulines, Québec

Vue du premier Couvent des Ursulines

Vue de l'Hôpital Général
D'après une vieille gravure

Madame Bourgeoys
Fondatrice de la Congrégation de Ville-Marie

La duchesse d'Aiguillon
Fondatrice de l'Hôtel-Dieu, Québec

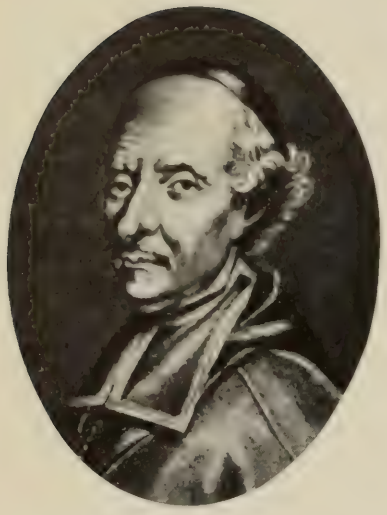

Mgr de Laval
Premier Evêque de Québec

Louis XIV

Frontenac
Gouverneur de la Nouvelle France

Notre-dame des Victoires—Québec

L'intendant Talon

Colbert

La Salle
Explorateur du Mississippi

chorégraphiques. Les sauvages, ignorants de la musique, ne savaient pas non plus mettre de la mélodie dans leurs chants. Ils se servaient des syllabes Yo, We et Ya, et ils les répétaient sans cesse, battant la mesure de leurs mains et de leurs pieds. Les danseurs ne se soulèvent guère de terre en dansant. Chaque personnage exécute la danse de guerre à son tour. Tous à part le danseur sont assis à terre en cercle; le danseur se meut de droite à gauche, et il chante ses propres exploits et ceux de ses ancêtres. Chaque fois qu'il termine le récit d'un fait de guerre, il frappe de son tomahawk un poteau planté au centre du cercle près des chanteurs, qui battent la mesure sur des morceaux d'écorce, ou sur une chaudière couverte d'une peau bien lisse.

Au cours de la pantomine, le danseur explique ce qu'il a vu dans ses expéditions contre l'ennemi, sans omettre le moindre détail. Ceux qui assistent à ce récit se lèvent tous ensemble, se joignent à la danse, et sans aucune préparation ils représentent les actions décrites avec une perfection telle qu'on croirait qu'ils y ont assisté. Ils dépeignent en traits si animés et avec tant de gestes appropriées les actions qu'ils ont vues, que le spectateur les voit passer comme en un tableau. Il y avait chez les Peaux-Rouges des orateurs qui, dans cette espèce de tournoi, atteignaient une perfection d'artiste. Alors que les voix se taisaient, l'on faisait des distributions de tabac et de menus cadeaux aux invités. La cérémonie se terminait d'ordinaire par un festin à tout manger.

Notes sur la Danse de la Découverte.

La *danse de la découverte* est une représentation naturelle de ce qui se passe dans une expédition de guerre, et le but principal de ceux qui y prennent part est de chercher une occasion de surprendre l'ennemi. Cette danse n'est exécutée que par deux personnes à la fois; elle représente le départ des guerriers, leur marche et leurs campements. Ils vont à la recherche de l'ennemi, ils s'approchent aussi secrètement que possible, s'arrêtent comme s'ils voulaient respirer, puis tout à coup s'élancent en colère, comme s'ils voulaient massacrer tous ceux qui sont à leur portée. Le paroxisme de leur fureur étant quelque peu appaisé, ils saisissent une des personnes présentes, comme si elle était prisonnière de guerre, et font semblant de lui casser la tête et de la scalper. Le principal acteur s'élance alors en courant, puis il s'arrête toute à coup comme si sa fureur s'appaisait et il reprend un air composé et digne. Cette partie de la danse représente la retraite, exécutée d'abord avec rapidité, puis avec plus de lenteur. Il exprime au moyen de cris différents ce que son cœur a ressenti durant la campagne, et il termine par le récit de ses hauts faits d'armes.

Lorsqu'une danse quelconque a été décidée, un messager parcourt la bourgade, et il en donne l'avertissement dans les cabanes. Chaque famille se fait représenter par un ou deux membres. Au centre de la place où doit avoir lieu la danse, on érige une petite estrade sur laquelle on place un siège pour les chanteurs. L'un tient une espèce de tambour, un autre un chichicoué, ou la carapace d'une tortue remplie de petits cailloux. Les spectateurs accompagnent les chanteurs et les musiciens en frappant avec des bâtons sur des chaudières ou des écorces desséchées. Les danseurs tournent en cercle sans se tenir par les mains; ils gesticulent des bras et des jambes. Tous ces pas, tous ces gestes diffèrent les uns des autres, et tiennent de la fantaisie et du caprice de chacun, cependant la cadence se fait bien sentir. La voix des chanteurs est accompagnée en sourdine par des sons gutturaux "*he he,*" et le tout se termine par un grand cri de joie poussé sur un ton plus élevé.

QUATRIEME SPECTACLE

Quatrième Spectacle

1660.—Adam Dollard, Sieur des Ormeaux, et ses Compagnons d'armes, enfermés dans le fort du Long Sault, résistent a l'attaque des Iroquois.

La population entière est terrorisée. Les Iroquois dévastent le pays de la manière la plus barbare, leurs incursions s'étendent depuis Montréal jusqu'à Québec. A ce moment critique l'héroïsme de quelques jeunes gens intrépides détourne les horreurs de la guerre et sauve le Canada d'une ruine certaine. Adam Dollard (ou Daulac), un jeune homme de bonne famille, est venu dans la colonie trois ans auparavant. C'est à peine s'il a

vingt-cinq ans. Il a servi dans l'armée française. On dit qu'il a eu quelques démêlés avec ses supérieurs et il veut en effacer le souvenir par une action d'éclat. Depuis quelques temps il engage les jeunes gens de Montréal à le suivre dans une expédition qu'il projète. Seize d'entre eux gagnés par son ardeur patriotique lui jurent de le suivre jusqu'au bout. Ils s'engagent à ne donner aucun quartier, ni à en reçevoir; ils font leurs testaments, se confessent et reçoivent la communion. C'est en vain qu'on les implore d'attendre que les semences du printemps soient terminées; ils refusent. L'esprit du moyen âge les guide et les inspire. L'honneur, le goût des aventures, l'ardeur de la foi les transportent dans un triple enthousiasme. Dollard est un chevalier des premières croisades, égaré dans les forêts et parmi les sauvages du Nouveau-Monde.

Au milieu des troncs d'arbres abattus s'élève un méchant fort palissadé qu'un parti de guerre Algonquin a construit l'automne précédent. Ce n'est qu'un enclos bâti de pièces mal liées ensemble; mais, tel qu'il est, les Français en prennent possession, et quelques sauvages hurons et algonquins les y rejoignent. Les Français n'ont guère confiance dans ces alliés, mais ils les accueillent et bivouaquent avec eux. Ensemble, ils prient, chacun dans leur langue, et pendant que le soleil se couche sur la forêt sombre, la voix solennelle du torrent voisin mêle sa note grave à leurs chants pieux. Dollard a dressé une embuscade près d'un défilé où l'ennemi doit passer, et au moment où l'avant garde approche elle est reçue à bout portant par une décharge de mousqueterie. Les Iroquois surpris se replient sur le gros de leur armée, qui campe un peu plus bas sur la rivière, et donnent l'alarme. Soudain une flotille de canots apparaît et les guerriers s'élancent vers le fortin. Les alliés se sauvent dans l'enceinte, abandonnant leur repas du soir. L'attaque subite est mal commandée et les Français repoussent les assaillants. Ceux-ci veulent parlementer dans l'espérance de gagner du temps; les assiégés en profitent pour se mieux barricader. Les Iroquois entonnent leur chanson de guerre. Tatoués d'une façon étrange, armés de javelots, d'arcs, de flèches et de mousquets, ils exécutent leur danse accoutumée. Le chef qui brandit sa hache de combat, a la figure, les épaules et la poitrine noircis au charbon. Il chante avec ses guerriers, puis tout à coup il s'arrête pour offrir un sacrifice au dieu de la guerre:—

"Je t'invoque pour que tu sois favorable à mon entreprise et que tu aies pitié de moi et de ma tribu. Je supplie aussi tous les esprits, bons et mauvais, ceux qui habitent l'air, ceux qui marchent sur ou à l'intérieur de la terre de me protéger, moi et mon parti, et de faire, qu'après un heureux voyage, nous puissions retourner dans notre pays." Toute l'armée répond "ho! ho," et accompagne de ses sons gutturaux les vœux et les prières du chef.

Le chef entonne de nouveau la chanson de guerre et recommence la danse en brandissant le tomahawk. Tous l'accompagnent en chœur, en répétant les syllabes "he, he."

Les assiégés pendant ce temps là, renforcent leurs retranchements le mieux qu'ils peuvent. Enfin, les Iroquois reviennent à l'attaque. Ils mettent le feu à des écorces d'arbres et essayent de les entasser tout embrasées près des palissades. Mais ils sont reçus par un feu nourri et ils reculent. Plusieurs tombent morts sur le champ de bataille. Le chef des Senecas est parmi ces derniers. Les sauvages enfermés dans le fort s'élancent au dehors, scalpent les morts, et suspendent leurs chevelures sur la palissade. Les Iroquois à cette vue poussent des cris de rage. Quelques

LA DANSE DE GUERRE (d'après Catalin)

La tablette commémorative de la barricade du Sault au Matelot

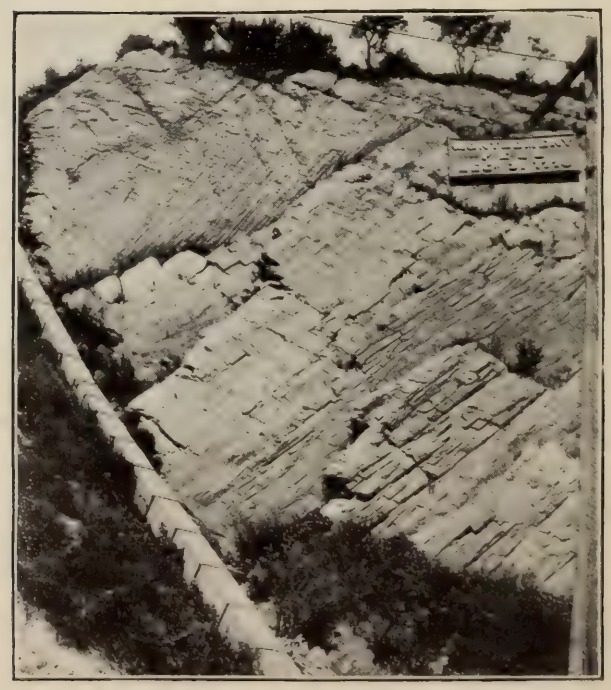

Endroit sur la rue Champlain où Montgomery fut tué

sauvages Hurons qui combattent avec les Iroquois font appel à leurs compatriotes enfermés dans le fort avec les Français et plusieurs d'entre eux désertent à l'ennemi, poursuivis par les invectives des assiégés. Les Iroquois changent alors de tactique. Ils s'avancent en rampant, se lèvent ou se couchent à plat ventre, tout en poussant des cris et en déchargeant leurs mousquets. Mais chaque ouverture menagée dans le fortin vomit la mort. L'ennemi recule. Quelques-uns parlent même de battre en retraite, mais les plus acharnés s'y opposent. La mort ne vaut-elle pas mieux que la honte. Alors le commandant de l'attaque ramasse des pieux et les plante en terre. Il donne à chacun d'eux le nom d'un guerrier. Les pieux les plus longs désignent les chefs subordonnés. Tous ces pieux désignent la place que chacun devra occuper durant un dernier et suprême assaut. Ils ressemblent à un grand échiquier où l'on aurait rangé des soldats de plomb pour amuser les enfants. Chacun se range au poste qui lui est assigné.

Protégés par de grands boucliers fabriqués avec l'écorce des arbres, les assaillants, précédés de leurs plus vaillants guerriers, s'élancent donc de nouveau. Du haut de la palissade les balles pleuvent, mais ils rampent comme des bêtes fauves pour éviter la ligne de tir. A coups de haches. ils essaient de faire une brèche dans la palissade. Dollard charge un gros mousqueton jusqu'à la gueule; il en allume la mèche et le lance comme une grenade par dessus la palissade; mais le mousqueton frappe dans sa course la tête des pieux; il retombe et éclate au milieu des Français. Au milieu de la confusion qui s'en suit, les Iroquois atteignent les meurtrières, y introduisent leurs armes et font feu sur les assiégés. Une brèche est bientôt pratiquée dans la palissade, mais les rares survivants continuent de se battre l'épée et le couteau à la main. Ils frappent l'ennemi avec la rage du désespoir. Les Iroquois, désespérant de les prendre vivants, font un feu incessant et les tuent jusqu'au dernier. Tout est fini. Et les cris de triomphe des Iroquois éclatent dans les airs.

Les cadavres des Français sont brûlés au milieu du fort en ruines; tandis que le cri aigu et triomphant de "Koay" est poussé par les sauvages en l'honneur de leurs morts. Au son des tambours l'armée s'éloigne, poussant des cris plaintifs, emportant ses morts, et les trophées de la victoire.

Notes Historiques sur le Cinquième Spectacle.

En vertu d'une commission du roi, en date du mois de novembre 1663, Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, fut nommé lieutenant général pour le roi Louis XIV, de toutes les possessions françaises de l'Amérique du nord; son pouvoir s'étendait sur tous les généraux, les lieutenants généraux et les officiers civils et militaires. Tracy avait vieilli au service du roi. Lieutenant général dans l'armée française et commissaire général dans l'armée d'Allemagne, il avait donné des preuves de bravoure sur le champ de bataille, de prudence dans les conseils et de sagesse dans les négociations délicates. Le roi, en l'investissant de pouvoirs très étendus, lui assigna comme escorte quatre compagnies d'infanterie portant les couleurs de la garde royale; il équipa aussi pour son service deux vaisseaux de guerre, *Le Brézé* et *Le Terron* qui vinrent à la voile de concert avec une flotte chargée de provisions de bouche et de munitions de guerre.

Le marquis de Tracy avec une suite, dans laquelle se trouvaient plusieurs nobles, partit de la Rochelle, le 26 février 1664, pour se rendre à

Cayenne qui venait d'être de nouveau cédée à la France par le gouvernement de la Hollande. Le voyage, y compris le rétablissement de la domination française à la Guadeloupe, à la Martinique et à St. Dominique, dura deux mois. Tracy prit ensuite la route du Saint-Laurent. *Le Brézé*, à bord duquel le commandant se trouvait, mouilla à Percé, et deux vaisseaux furent équipés à cet endroit pour transporter Tracy à Québec avec sa suite et les quatre compagnies d'infanterie aux couleurs royales. Les membres du *Conseil Souverain* envoyèrent de Québec, une galère royale au devant de lui, et les citoyens se préparèrent à lui faire une réception royale. Tracy débarqua à Québec, au mois de juin 1665, au milieu des acclamations du peuple, et la réception qui lui fut faite fut sans précédent dans les annales de la Nouvelle-France. Il fut escorté jusqu'au portail de la cathédrale où Mgr. de Laval à la tête de son clergé, le reçut en pompe solennelle. On avait préparé un prie-Dieu dans le sanctuaire en son honneur; mais le marquis préféra s'agenouiller sur le plancher nu du sanctuaire comme le dernier des membres de sa suite.

Un *Te Deum* fut chanté avec accompagnement d'orgue et le prélat reconduisit le lieutenant général, avec la même pompe, au château St-Louis, où les officiers de la colonie lui présentèrent leurs hommages.

Avant l'arrivée de M. de Tracy à Québec, un vaisseau envoyé directement de France avait transporté et débarqué quatre compagnies du régiment de Carignan-Salières. Ce fut un grand et imposant spectacle pour les Français nés dans la colonie, que la vue de cinq ou six cents hommes de troupe régulière, marchant et manœuvrant avec une précision étonnante, au son d'une musique militaire. Les vétérans du régiment de Carignan étaient depuis peu rentrés en France, revenant de leur campagne de la Hongrie, où ils s'étaient distingués contre les Turcs. La plupart des officiers étaient d'origine noble, et lorsque le régiment fut licencié, un grand nombre de soldats s'établirent au milieu de leurs vieux compagnons d'armes, dans les seigneuries des environs de Québec.

Le train de maison du marquis de Tracy faisait l'admiration des Canadiens. En effet, le marquis ne sortait dans les rues de la ville, que précédé de quatre pages et de vingt gardes portant les couleurs royales, suivi de six laquais et escorté de plusieurs officiers qui avaient à leur tête le chevalier de Chaumont, capitaine des Gardes. Une telle munificence surpassait tout ce que pouvait concevoir l'imagination des Indiens, et douze des principaux membres de la tribu des Hurons furent envoyés pour souhaiter la bienvenue au vice-roi.

CINQUIÈME SPECTACLE—1665—PERSONNAGES REPRÉSENTÉS.

MGR. DE LAVAL:—

Ecclésiastiques:—Henri de Bernières, Père Jérôme Lalemant, Louis Ango de Maizerets, Thomas Joseph Morel, Jean Dudouyt, Père Rafeix, Père Jacques Bonin (Jésuite), René Chartier (premier Chaplain des Ursulines), Pierre Joseph Marie Chaumont, Père Paul Ragueneau (Jésuite), Père François Le Mercier (Jésuite), Le Sueur de St. Sauveur, Germain Morin, Hugues Pommier, Père Julien Garnier (Jésuite), Père Louis Nicolas (Jésuite), Père Henri Nouvel (Jésuite), Gilles Perrot (prêtre de St. Sulpice), François Boniface, Charles de Lauzon-Charny, Père Jean Claude Allouez (Jésuite), Père Jacques Frémin (Jésuite), Père Charles Albanel (Jésuite), Père Pierre Bailloquet (Jésuite), Père Gabriel Druillettes (Jésuite), Gabriel de Queylus, Jean Le Bey, Gabriel Souart (Sulpicien), Dominique Galinier (Sulpicien).

Vue de Québec en 1759

Plan de Québec en 1663

Le Cap Rouge, où la flotte anglaise jeta l'ancre, 1759

La Grande Batterie

Le petit escalier

Petite rue Champlain

La Calèche—Voiture recherchée des touristes

Marquis de Tracy:—

Chevalier de Chaumont, M. de Courcelles, Intendant M. Talon, M. de Lauzon-Charny, M. de Bretonvilliers, Sieur de Brigeac, M. Dollier de Casson, M. de Maisonneuve, Henri Brault, Sieur de Pomainville, Mtre Claude Le Barrois (agent général de la Compagnie des Indes Occidentales), François de Monteuil, Sieur de Cléracq, François de Gand, Sieur de Martainville, Prudent Alexandre de Varonne, M. de Chambly, M. de Salampart, Sieur de Gas, M. de Sorel, M. de Lérole, M. de Montagni.

Régiment Carignan-Salières et Officiers de la Colonie:—

Sieur de Salières, M. de Contrecœur, Baby de Ranville, Tarieu de Lanaudière, Dugué de Boisbriant, Morel de la Durantaye, Gautier de Varennes, Mouet de Moras, La Vallière, Saint-Denis, Bécancourt, Le Gardeur, Abbé Dubois, Capitaine de la Fouille, Capitaine Maximin, Capitaine Laubia, Capitaine Lamotte, Capitaine Jacques de Chambly, Capitaine Hubert d'Andigny de Grandfontaine, Capitaine Berthier, Capitaine Traversy, Capitaine du Luques, Picoté de Bélestre, M. de la Motte, M. de la Fredière, D'Aigues-mortes, M. de Chasy, Martin de Chaulny, Paul Dupuis (porte-drapeau), François Jarret de Verchères, Capitaine Pierre de St. Ours, François Pollet de la Combe Rocatière, Jean de L'Epinay, Perre Mouet de Moras, Jacques Labadie (sergent), Laurent Bory, Sieur de Grand Maison, Capitaine Antoine Pécaudy de Contrecœur, Capitaine François de Ste-Croix, François Feraud (premier aide-de-camp), Capitaine Fromont, Capitaine Flottant de l'Escur, Sieur Mignardet, Jacques Le Ber, Capitaine de la Tour, Nicolas de Choisy, Vincent d'Abadie Sieur de St. Castin, Sébastien de Villieu, Claude le Bassier, Sieur de Daudeville, Pierre de St. Paul de la Motte-Lussier, Pierre Bécart de Grandville.

Citoyens:—

Pierre Daudonneau, Jean Gervaise, Jean Lemercier, Jean de Basset, Louis Loisel, St. Jacques, Major Dupuis, Jean Bourdon, Charles Lemoyne, Pierre Gadois, Urbain Brossard, Louis Chevalier, Guillaume Gendron, Louis Guertin, Marin Janot, Mathurin Langevin, Isaac Berthier, Nicolas Grisard, Roch Théory, François Hertel Sieur de la Frenière, François Marie Perrot, Louis de Nazo, Jean Laumonier.

Dames:—

Jeanne Daudonneau, Marie Mullois, Madame Loisel, Claude de Chevrainville, Marie Perrot, Anne Gasnier, Anne Macart, Madame Etienne, Madame des Ormeaux, Melle de Thauvenet, Louise Chartier de Lotbinière, Marguerite Reine Denys de la Ronde, Catherine Le Gardeur de Tilly, Marie Royer, Jeanne Couillard, Marie le Gardeur de Tilly, Françoise Duquet, Marie-Anne Juchereau, Marie Toupin, Marguerite le Merle de Hautpré, Barbe Denys.

CINQUIEME SPECTACLE

Cinquième Spectacle

Monseigneur Montmorency de Laval reçoit en Grande Pompe le Lieutenant Général du Roi Louis XIV, le Marquis de Tracy.

Toute la population de Québec est groupée sur les remparts au-dessus desquels flotte le grand drapeau blanc fleurdelisé. Le canon tonne et salue l'arrivée du lieutenant général du roi. Les soldats du régiment de Carignan-Salières, récemment arrivés de France, portant la cocarde blanche au chapeau, leurs écharpes, et le fusil à l'épaule, s'avancent au son d'une musique guerrière sous les étendards qui flottent au vent. Sur le fleuve, le nouveau lieutenant général s'avance monté sur une barque toute couverte de draperies rouges. On signale le salut du canon et la sonnerie des cloches. L'orgue fait entendre sa grande voix et l'on voit s'avancer la procession des ecclésiastiques, tout le clergé de Québec, revêtus de l'aube, de la chape et de la dalmatique. En tête marche un prêtre portant un grand crucifix

d'argent, deux acolytes tenant des cierges allumés à la main sont à ses côtés; Puis entourés par les thuriféraires qui balancent les encensoirs remplis de parfums, apparaît la figure imposante du premier évêque du Canada, Monseigneur Montmorency de Laval, revêtu des ornements pontificaux, et s'appuyant sur sa crosse pastorale.

Sous un dais soutenu par des ecclésiastiques, et salué par les décharges de l'artillerie, il s'avance à la rencontre du représentant du roi, d'une stature imposante, et revêtu d'un habit de drap écarlate tout galonné d'or. Le marquis de Tracy a à ses côtés le chevalier de Chaumont et une escorte de jeunes gentilhommes chamarrés de dentelles et de rubans et portant la longue perruque. Le Conseil Souverain le reçoit, et il répond brièvement à l'éloquente harangue du procureur-général. Le canon tonne toujours, et toujours retentissent les sons harmonieux de la musique. Le marquis de Tracy s'avance ensuite vers le vicaire apostolique; il se met devant lui genou en terre, baise sa main et le crucifix que lui présente un prêtre. Monseigneur de Laval lui adresse quelques paroles de bienvenue, puis tous deux se dirigent, entre deux haies de miliciens, jusqu'à la cathédrale. Les gardes du gouverneur général, aux couleurs du roi, battent la marche. Ceux-ci semblent avoir apporté avec eux un rayon de soleil de la cour de France. Sur le parcours, douze chefs indiens souhaitent la bienvenue au gouverneur, et déposent à ses pieds leurs arcs et leurs flèches. "Tu vois à tes pieds, dit un des Hurons, les débris d'un grand pays et les misérables restes d'une nation nombreuse. Ceux qui te parlent en ce moment n'en sont que les squelettes. Les Iroquois ont dévoré leur chair, les ont brûlés, et n'ont laissé que leurs os. Nous ne tenions plus à la vie que par un fil et nos membres soumis aux tortures des bûchers, n'avaient plus de vigueur, lorsque tout à coup, levant les yeux, nous avons aperçu sur la rivière ces vaisseaux qui t'ont conduit sur nos bords avec tes braves soldats."

Et pendant que le peuple fait entendre ses acclamations et que les Indiens contemplent dans l'admiration le spectacle qui s'offre à leurs yeux; pendant que les cloches sonnent à toute volée, le cortège arrive à la cathédrale sous les voutes de laquelle les accords de l'orgue et le chant solennel du *Te Deum* se font entendre.

PRIEST'S MARCH (From Athalie)—*Mendelssohn*

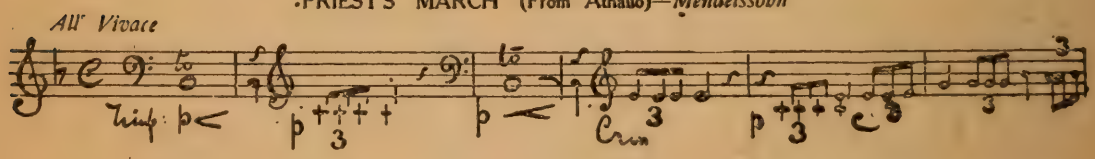

TE DEUM

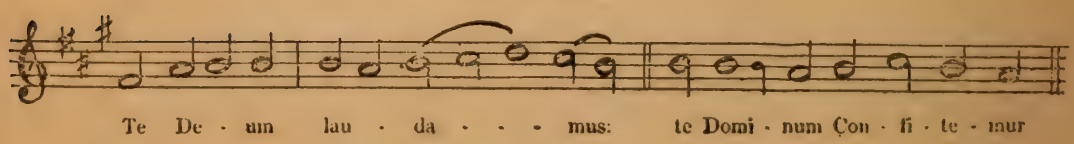

MONUMENT MAISONNEUVE de Montréal

Ancienne porte Saint-Louis

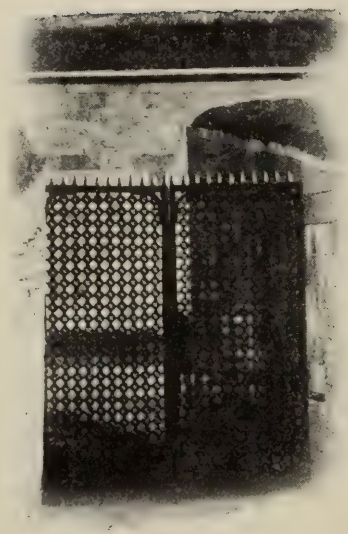

Porte à mailles à la Citadelle

Nouvelle porte Saint-Louis—Construite en 1873

Porte Saint-Jean—Démolie en 1867

Porte Saint-Jean—Démolie en 1898

Les Portes de Québec

Porte Dalhousie—Entrée de la Citadelle

Porte Kent—Bâtie en 1874

Porte Hope—Démolie en 1874

Porte du Palais—Démolie en 1864

Porte Prescott—Démolie en 1871

Les Portes de Québec

Groupe de Personnages dans les Spectacles Historiques

UN JOUR L'ENVI' M'A PRIS DE DESERTER DE FRANCE

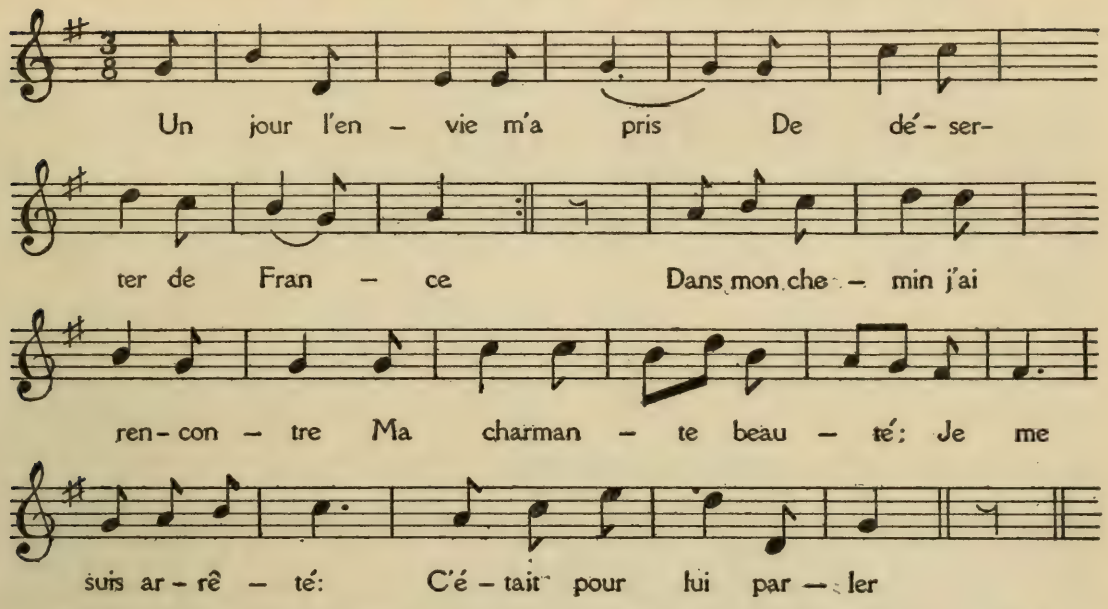

Un jour l'envi' m'a pris (bis)
De déserter de France.
Dans mon chemin j'ai rencontré
Ma charmante beauté;
Je me suis arrêté;
C'était pour lui parler.

Ils l'ont pris, ils l'emmènent, (bis)
C'est à la Place d'Armes.
Lui ont bandé les yeux
Avec un mouchoir blanc....
Je me suis écrié:
La belle est sans amant!....

* * * *

—De Gagnon, *Chansons Populaires du Canada*, p. 168.

Notes Historiques sur le 6ème Spectacle.

En 1670, Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, avait chargé Simon François Daumont, Sieur de Saint-Lusson, d'aller à la recherche de mines de cuivre au lac Supérieur et de prendre possession au nom du roi de France, de tout le pays environnant les mers intérieures.

De bonne heure en mai 1671, le Sieur de Saint-Lusson laissait ses quartiers d'hiver sur le lac Huron et gagnait le Sault Sainte-Marie. Quatorze tribus, dans un rayon de cent lieues, répondirent à l'invitation d'être présents à la cérémonie la plus solennelle qui ait encore eu lieu à l'ouest du Saint-Laurent. Le 4 juin, sur une hauteur dominant le village sauvage du Sault, Saint-Lusson planta la croix et éleva les armes de France.

"Ayant reçu les instructions de Monseigneur, l'intendant de la Nouvelle-France," dit Saint-Lusson, dans le mémoire qu'il a rédigé à ce sujet, "nous procédames immédiatement vers le pays des Outaouais, des Nez-Percés, des Illinois et autres nations, découverts ou à découvrir dans l'Amérique du Nord, vers le lac Supérieur, ou Mer Douce, à la recherche des mines de toutes sortes, spécialement de celles de cuivre, et de plus, dans le but de prendre possession, au nom du Roi, de tous les pays habités ou inhabités, par où nous passerions, plantant dans le premier village la croix, source de bénédiction et de fruits pour la chrétienté, et l'écusson de la France pour assurer l'autorité de Sa Majesté et la domination française. Et, afin que personne ne puisse l'ignorer, nous avons attaché sur le revers de l'écusson portant les armes de France, un extrait du présent

procès-verbal de prise de possession, signé par nous et les personnes qui suivent qui étaient présentes.

Fait à Sainte-Marie du Sault (aujourd'hui Sault-Ste-Marie) en présence des Révérends Pères Claude d'Ablon, supérieur des missions dans cette partie du pays; Gabriel Druillettes, Claude Allouez, André, tous de la Compagnie de Jésus, du Sieur Nicolas Perrot, interprète de Sa Majesté, dans cette partie du pays, de Sieur Louis Jolliet (le découvreur du Mississippi), de Jacques Mogras (habitant de Trois-Rivières), de Pierre Moreau, Sieur de la Toupine, soldat de la garnison du Château de Québec, de Denis Massé, de François de Chavigny, Sieur de la Chevrottière, de Jacques Joviel, de Pierre Porteret, de Robert Duprat, de Vital Driol, de Guillaume Bonhomme, et autres témoins.

(Signé) DAUMONT DE SAINT-LUSSON.

Les autres témoins étaient les chefs indiens qui avaient signé le procès-verbal en y traçant des figures d'animaux, ou la marque de leurs tribus.

Nicolas Perrot rapporte que quelques représentants d'autres nations, arrivés après coup, reconnurent aussi le roi de France comme leur souverain et protecteur. Il dit aussi que les sieurs Jolliet, Mogras, Moreau, Massé, Chavigny, Lagillier, Mayseré, Dupuis, Bibaud (ou Bidaud), Joviel, Porteret, Duprat, Driol et Bonhomme, présents à la cérémonie du 14 juin, étaient "des Français qui se trouvaient sur les lieux en traite." Il ajoute: "Cela (la prise de possession) fut exécuté suivant l'instruction donnée par M. Talon.....Toutes ces nations s'en retournèrent chacune chez elle, et vécurent plusieurs années sans aucun trouble de part et d'autre."

A ce sujet, Bacqueville de la Potherie, dans son *Histoire de l'Amérique Septentrionale,* raconte ce qui suit:—

"Le sous-délégué (Saint-Lusson) attacha au poteau une plaque de plomb, sur laquelle les armes du Roi étaient peintes. Il dressa un procès-verbal qu'il fit signer à tous les chefs Indiens de la marque distinctive de leurs tribus—les uns un castor, les autres une loutre, un éturgeon, un cerf ou un caribou. D'autres documents furent rédigés que seuls les Français présents à la cérémonie signèrent. Une copie de ces documents fut déposée sous la plaque de plomb, mais elle n'y demeura pas longtemps, car aussitôt que les Français furent partis, les sauvages déclouèrent la plaque, et jetèrent le procès-verbal au feu. Ils craignaient que ces écritures ne fussent ensorcelées, ce qui aurait pu causer la mort de ceux qui habitaient ou fréquentaient ces endroits. Ils replacèrent cependant les armes du Roi.

"Par trois fois, à voix haute et avec clameur publique, raconte Saint-Lusson, au nom du très haut, très puissant et très pieux monarque Louis XIV, Roi très chrétien de France et de Navarre, nous avons pris possession des dits endroits de Sainte-Marie-du-Sault et aussi des lacs Huron et Supérieur, de l'île de Caientoton (aujourd'hui Manitouline) et de toutes les autres contrées, rivières, lacs contigus et adjacents, ceux déjà découverts comme ceux à découvrir, qui sont bornés d'un côté par les mers du nord et de l'ouest, et de l'autre par la mer du sud, dans leur longitude comme dans leur profondeur—tenant à chaque cri dans nos mains une motte de terre et disant Vive le Roi, pendant que toute l'assemblée, les sauvages aussi-bien que les Français, faisaient de même."

Les Français chantent alors l'hymne *Vexilla Regis, l'Exaudiat* et le *Te Deum,* les sauvages se tenant dans une attitude pleine d'admiration et de respect.

Vue de Québec (partie nord-ouest) en 1761

Vue de la Cathédrale et du Collège des Jésuites, 1761

Hôtel de la législature à Québec, 1908

Vue de l'hôtel de la législature, Québec, 1908

Daumont de Saint-Lusson et le Père Claude Allouez adressèrent ensuite la parole aux quatorze nations Indiennes qui se trouvaient là. Ils y chantèrent les louanges du grand capitaine des Français, Louis XIV, leur protecteur et leur père. Rien n'aurait pu égaler la chaleur de leur éloquence, si ce n'est peut-être les applaudissements et les acclamations frénétiques des Indiens."

Le soir de ce jour mémorable on fit un grand feu de joie et l'on chanta une deuxième fois le *Te Deum* "pour remercier Dieu au nom de ces pauvres nations de les avoir faites sujets d'un roi si grand et si puissant."

PERSONNAGES.

I—Officiers.

Daumont de Saint-Lusson, chef.
Nicolas Perrot, Interprète du Roi.
Jolliet.

II—Pères Jésuites.

Claude d'Ablon, Supérieur,
Gabriel Druillettes,
Claude Allouez,
André.

III—Commerçants et Colonisateurs.

Jacques Mogras,
Pierre Moreau,
Denis Massé,
François de Chavigny,
Jacques Lagillier,
Jean Mayseré,
Nicolas Dupuis,
François Bibaud,
Jacques Joviel,
Pierre Porteret,
Robert Duprat,
Vital Driol,
Guillaume Bonhomme.

IV—Tribus Sauvages.

(Présentes ou représentées.)

Nez-Percez,
Illinois,
Achipoés,
Malamechs,
Noquets,
Banabéouiks,
Makomiteks,
Poulteattemis,
Oumalominis,
Sassassaouacottons,
Mascouttins,
Outtougamis,
Christinos,
Assinopoals,
Aumoussonnites,
Outaouois,
Bouscouttons,
Niscaks,
Masquikoukioeks.

SIXIEME SPECTACLE

Sixième Spectacle

Daumont de Saint-Lusson prend Possession au nom du Roi de France de tout le Pays de l'Ouest.

Saint-Lusson est parti pour l'Ouest avec une petite troupe d'hommes, et Nicolas Perrot, un interprète, bien versé dans la langue Algonquine, et connu des tribus sauvages des grands Lacs. Ils sont reçus avec des démonstrations de joie. Le chef des Miamis vient au devant d'eux en grande pompe, accompagné, jour et nuit, par une escorte de guerriers. Quatorze tribus, les Saquis, Winnebagoes, Mennomenies, Cris, Amequins, Nippissings, se réunissent pour assister à la cérémonie que Saint-Lusson est venu remplir.

Autour des quatre Jésuites, Claude Dablon, Supérieur des Missions des Lacs, Gabriel Druillettes, Claude Allouez et Louis André, vêtus de leurs ornements sacerdotaux, se pressent les sauvages, debout, accroupis ou étendus à terre, tout yeux et tout oreilles. Une grande croix en bois avait été préparée. Dablon la bénit solennellement. La croix est élevée et offerte à la vénération, puis elle est plantée en terre, et les notes du

Vexilla Regis flottent dans l'air, pendant que les Français, têtes nues, chantent à l'unisson. A côté de la croix on plante un poteau de cèdre sur lequel on pose une plaque de plomb portant les armes royales. *L'Exaudiat* est entonné et un des Jésuites récite sur les bords lointains de ces mers intérieures, une prière pour la Majesté sacrée du Roi. Tenant son épée d'une main, Saint-Lusson arrache une motte de terre, et prend possession de l'immense Ouest au nom du Roi. La détonation des armes à feu se mêle aux cris de "Vive le Roi" des Français, et aux acclamations des sauvages étonnés. Le bruit cesse et un silence majestueux plane sur l'assemblée lorsque le Père Claude Allouez commence, en langue sauvage, un éloge du grand roi dont ils sont devenus les sujets. Si incomparable est la grandeur de ce monarque que les sauvages ne peuvent trouver de mots pour exprimer leurs pensées sur ce sujet. "Jetez vos regards, dit-il, sur la croix qui s'élève si haute au dessus de vos têtes. C'est sur une croix semblable que Jésus-Christ, le fils de Dieu, se faisant homme pour l'amour des hommes, a voulu être attaché et mourir, pour obtenir de Dieu son père le pardon de nos fautes. Il est le maître de nos vies, du ciel, de la terre et de l'enfer. C'est de lui que je vous ai toujours parlé, et j'ai fait connaître son nom et sa parole dans toutes ces contrées. Il vit au delà de la mer; il est le chef des plus grands chefs, et il n'a pas d'égal dans le monde. Tous les chefs que vous avez vus, tous ceux dont vous avez entendu parler sont de simples enfants si on les compare à lui. Il est comme un grand arbre, et eux ne sont que des arbustes que nous écrasons du pied en marchant."

M. de Saint-Lusson ajoute quelques paroles pleines d'une fougue guerrière. Il leur dit qu'il les avait réunis afin de les mettre sous la protection du grand roi, sous l'autorité duquel dorénavant il n'y aurait plus qu'un seul pays, du soleil levant jusqu'aux prairies. La cérémonie se termine par un grand feu de joie et un *Te Deum* "pour remercier Dieu de la part des sauvages de ce qu'ils étaient maintenant les sujets d'un si grand et si puissant monarque."

VEXILLA REGIS

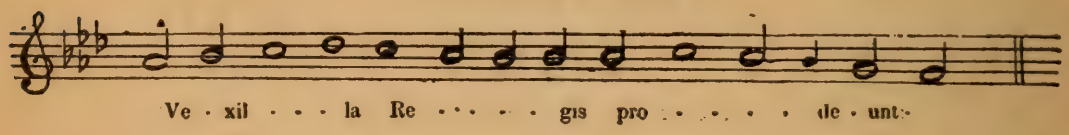

Notes Historiques sur le Septième Spectacle.

Une heure avant le lever du jour, le lundi, 16 octobre 1690, M. de Vaudreuil apportait à Québec la nouvelle qu'une flotte anglaise composée de trente-quatre voiles était à trois lieues à peine de la ville. Phips comptait sur une victoire facile. Quelque temps auparavant un officier du régiment de Carignan-Salières était tombé prisonnier entre ses mains. Il avait su de lui que Québec était sans défense, que les fortifications étaient en ruines, les troupes peu nombreuses, la colonie épuisée par la guerre avec les sauvages. Cependant Phips comptait sans son hôte puisque Frontenac commandait la place. Il y eut comme une panique lorsqu'on aperçut briller au dessus de la Pointe de Lévis les feux des vaisseaux anglais; mais avant que l'envoyé de Phips, chargé de ses sommations

Mgr Bégin
Archevêque de Québec

La Basilique, Québec

Mgr Roy
Evêque-auxiliaire de Québec

Mgr Marois, G.V.

Université Laval

Mgr O. E. Mathieu, C.M.G.
Recteur de l'Université Laval

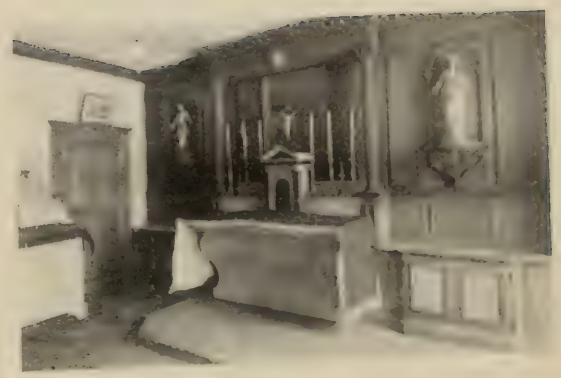

Intérieur de la Chapelle du Séminaire

eut mis le pied sur la terre française, le vétéran des guerres d'Italie qui s'était mesuré avec les Turcs au siège de Candie avait soufflé au cœur de chacun de ses soldats son esprit et son enthousiasme. Les canons pointés sur les remparts donnèrent à l'ennemi la réponse de Frontenac. Au bout d'une semaine Phips reprenait la route de la mer abandonnant derrière lui son pavillon amiral, qu'un boulet de canon avait abattu, et quelques pièces d'artillerie que se partagèrent comme des trophées les défenseurs de Québec.

CONSEIL SOUVERAIN—FRONTENAC, 1690.

Personnages Historiques.

Monsieur Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur-général.
" Jean-Baptiste de la Croix-Chevrières de Saint-Vallier, évêque.
" Jean Bochart, seigneur de Champigny, intendant.
" François-Magdeleine-Fortuné Ruette d'Auteuil, seigneur d'Auteuil et de Monceaux, conseiller et procureur-général.

Conseillers du Conseil Souverain:—

Monsieur Louis Rouer de Villeraye,
" Nicolas Dupont de Neuville,
" Charles Denis, Sieur de Vitré,
Monsieur Pierre Noël Le Gardeur de Tilly,
" Jean-Baptiste de Peyras,
" Claude Berman, Sieur de la Martinière.

Monsieur Jean-Baptiste Peuvret, sieur de Mesnu, seigneur de Gaudarville, premier commis du conseil.

Monsieur Guillaume Roger, premier bailli.
" Hilaire Bernard, sieur de la Rivière, bailli.
" René Hubert, bailli.
" Nicolas Métru, sergent du roi, bailli.
Etienne Marandeau, bailli.
Joseph Le Prieur, bailli.

COMPAGNIE DES GARDES DU GOUVERNEUR.

Parade d'Etat en 1690.

Capitaine Michel Le Neuf, sieur de la Vallière et de Beaubassin.
Lieutenant De Saldes, sieur de Saveret.
Cornette Jean-Baptiste Guenichon dit Beusseville, cadet.

Mousquetaires:—

Jean de Bonne-foi dit la Grandeur.
Calude Congé.
Louis de la Forque dit La Couture.
André Fournier.
Pierre Géran dit Orléans.
Bertrand Lart dit Laramée.
Jean Langlois.
Pierre Martin dit Lafortune.
Charles Callès.
Dumont.
Philippe Gagneur.
Pierre Guillot dit Lyonnais.
Barthélémi Langlois.
Jean Lary (ou Dary) dit Lafleur.
Daniel Maran dit Lafortune.

Personnages.

Comte de Frontenac.

Officiers et Nobles:—Louis Philippe Rigaud de Vaudreuil, Jean Bochart de Champigny (intendant), Monsieur le Chasseur (major du comte) Louis-Joseph d'Auteuil, Charles Le Gardeur de Tilly, J. B. de Peyras, Louis Denis de la Ronde, Louis Rouer de Villeray, De Monseignat, Charles Denis de Vitré, Pierre de Joybert (seigneur de la Marson et de Soulanges), Louis Théandre Chartier de Lotbinière, Pierre Denis de la Ronde, Pierre Robineau (chevalier de St-Michel), François de Chavigny (sieur de la Chevrotière), Réné Robineau (baron de Bécancour), Pierre Le Moyne d'Iberville, Louis Perrot (procureur du roi), François Marie Perrot (gouverneur de Montréal), François Marie Renaud de Varennes, Charles Aubert de la Chenaye, Capitaine Pierre Descayac (sieur de Réau), Georges Regnard du Plessis (seigneur de Lauzon, trésorier de la Marine),

Barthélémi François Bourgonnière (sieur d'Hauteville, secrétaire de Frontenac), Nicolas d'Ailleboust, sieur de Manteht, major de Gallifet.

Citoyens:—Pierre Payan de Noyan, Denis Roberge, Jean Martel, Henri de St. Vincent, Alexandre le Gardeur, Etienne Bouchard, Jean de Launoy, Thimothée Roussel, Charles Bazire, Michel Cressé, Simon Denis, Jacques Gourdeau, Charles Gannonchiase, De Sorel, Jacques Bizard, Thomas de la Naudière, Augustin Rouer (sieur de la Cardonnière), Guillaume Routhier (marchand), Claude Chaille, François Lefèbre, Lambert Boucher, Nicolas Dupont de Neuville.

Dames:—Louise Elizabeth de Joybert (marquise Vaudreuil), Louise Catherine d'Ailleboust, Louise le Gardeur, Louise Chartier de Lotbinière, Louise de Chavigny, Louise Catherine Robineau, Louise Levasseur, Angélique Perrot, Louise Bizard, Geneviève Juchereau, Marie le Gardeur, Catherine de Lostelneau, Marie-Anne le Neuf de la Poterie, Angélique Denis, Marie Rénée Godefroy, Catherine le Neuf, Madeleine de la Lande, Charlotte Denis, Angélique Denis, Marie Madeleine Chapoux (femme de l'intendant Champigny), Marie-Anne de Lancey, Louise Madeleine DuPuy, Claude de Saintes, Madeleine Louise Levasseur, Marie Catherine Bourgonnière, Louise Angélique de Gallifet, Marie Aubert de la Chesnaye.

Femmes:—Marie-Anne Bouchard, Marie-Anne Fleureau, Marie Geneviève Berthier, Louise Roussel, Geneviève Macart, Elizabeth Damours, Marie Françoise Chartier, Louise Cressé, Jeanne Renée Gourdeau, Louise Bolduc, Elizabeth Hubert, Jeanne Cécile Closse, Louise Angélique Routhier, Louise Chartier, Françoise Guilleteau, Marie Anne Brière, Marie Leroy, Marguerite Vauvril, Marie-Anne Renouard.

Septième Spectacle

SEPTIEME SPECTACLE

Plus de quatre-vingts ans se sont écoulés depuis que Champlain a construit son *Abitation de Québec.* La population compte maintenant plus de 1,500 âmes. La ville est fréquentée par des traffiquants et des négociants, des sauvages revêtus de leurs accoutrements bizarres et les hardis coureurs de bois. Frontenac, malgré qu'il soit âgé de soixante et dix ans, aime la pompe et l'apparat. Tout se rencontre dans la petite ville pour y faire une société agréable. Il y a la suite du gouverneur, la noblesse, les officiers et les troupes. Il y a aussi de riches marchands qui vivent dans l'abondance; un évêque et de nombreux ecclésiastiques; des Récollets et des Jésuites; en un mot, un groupe aussi brillant que dans l'Ancien-Monde. Les dames qui font partie de l'entourage du gouverneur et de l'intendant donnent des partis de plaisir durant l'été; des partis de danse et de brillantes réunions aident à passer les longues soirées d'hiver.

Cependant de fâcheux présages sont dans l'air; de temps à autre des espions de la Nouvelle-Angleterre ont été signalés à Québec; l'un d'eux a été pris et envoyé prisonnier en France. Il est rumeur que le pays sera envahi; Frontenac, avec son énergie indomptable, s'efforce de secouer le gouvernement de la métropole de sa léthargie. Une flotte formidable, sous les ordres de Sir William Phips, partie de la Nouvelle-Angleterre, fait déjà voile vers le Saint-Laurent, et un message apporte la nouvelle de l'approche de l'ennemi. La ville subit presque une panique, mais Frontenac, impassible, rassure les timorés. Son courage les remplit d'enthousiasme; tous se décident à vendre chèrement leur vie plutôt que de se soumettre

La flotte est ancrée un peu en aval de Québec, et une chaloupe, portant pavillon de parlementaire, se détache du vaisseau amiral. C'est un officier qui apporte une lettre de Sir William Phips au commandant français. On bande les yeux au parlementaire et deux sergents le conduisent au gouverneur. Ses guides le promènent de ci et de là, à travers la foule bruyante et moqueuse; alors que les femmes s'exclament:

Vue du fleuve Saint-Laurent, prise de la citadelle, 1908

Entrée du Château Frontenac avec la Croix de Malte, trouvée sous l'ancien Château Saint-Louis

La maison du chien d'or

Ici mourût Wolfe victorieux
1759

Wolfe et Montcalm
1828

Samuel de Champlain—fondateur
de Québec, 1608
élevé en 1898

Jacques Cartier
élevé en 1887

Short-Wallick
Major Short et Serg. Wallick
tués au milieu d'un incendie, 1889

Statue de la Reine Victoria
Dans le parc Victoria, Québec

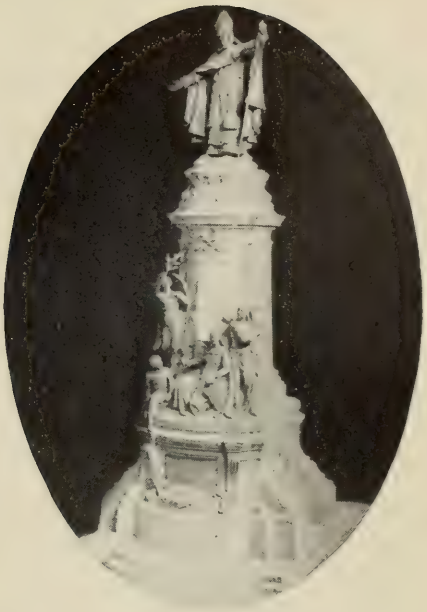

Monument Laval
Près. du Palais de l'Archevêché, Québec

Sous le Cap
Une rue dans la Basse-ville, de Québec

A la mémoire des Soldats de Québec, morts dans l'Afrique du Sud

Aux Braves
(Chemin Ste-Foy)

Bureau des Archives—Ottawa

Hôtel du Parlement—Ottawa

"Voilà Monsieur Colin Maillard qui vient nous visiter!" Afin de mystifier l'envoyé et de lui donner l'impression que l'on fait de grands préparatifs de défense, on fait un grand tapage et on le force à franchir de nombreuses barricades. On l'emmène enfin à Frontenac entouré d'un brillant état-major. On lui enlève le bandeau qui lui couvre les yeux. L'officier regarde un moment, étonné et surpris. Le gouverneur se tient devant lui, hautain et sévère, entouré d'officiers français et canadiens—Maricourt, Sainte-Hélène, Longueuil, Villebon, Varennes, Bienville, et tout un groupe—brillants, couverts de broderies d'or et d'argent, poudrés, portant perruques, plumes et rubans, dans tout l'apparat militaire le plus recherché. Tous sont debout, pleins de jactance, regardant ce qui va se passer.

L'officier reprend ses sens, salue Frontenac, et après avoir dit galamment qu'il eut désiré avoir une tâche plus agréable à remplir, il présente la lettre de Phips. Frontenac la communique à un interprète, qui la lit à haute voix afin que tous puissent l'entendre. La lecture terminée, l'Anglais prend sa montre et la donne au gouverneur. Frontenac ne peut, ou prétend qu'il ne peut voir l'heure. Le messager lui dit alors d'un ton sec qu'il est dix heures, et qu'il lui faut une réponse avant onze heures. Un cri d'indignation s'élève, et Valrenne clame que Phips n'est qu'un pirate, et que son parlementaire devrait être pendu. Frontenac se recueille un instant, puis il dit à l'émissaire:—

"Je ne vous ferai pas attendre si longtemps. Lors même que votre général m'eut offert des conditions plus avantageuses, croit-il, que si j'eusse été d'humeur à les accepter, ces braves gentilshommes m'eussent donné leur approbation? La justice divine que votre général invoque dans sa lettre ne manquerait pas de punir sévèrement un tel acte."

Le messager, quelque peu embarrassé d'une réception aussi cavalière, insiste cependant auprès du gouverneur et lui demande de lui répondre par écrit sous une heure. "Non, réplique Frontenac, je ne répondrai à votre général que par la bouche de mes canons; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on somme un homme comme moi. Dites-lui de faire de son mieux comme je le ferai de mon côté."

Puis, d'un geste de la main, il congédie l'Anglais, auquel on bande de nouveau les yeux, et qu'on ramène, par dessus les barricades, à la chaloupe qui l'avait emmené.

SI TU TE METS ANGUILLE

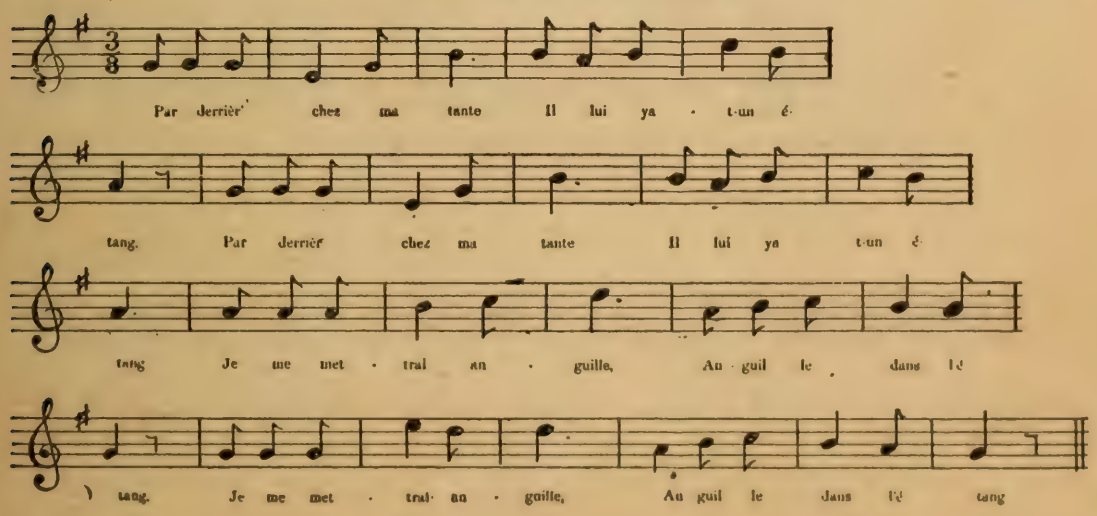

C'EST LA POULETTE GRISE

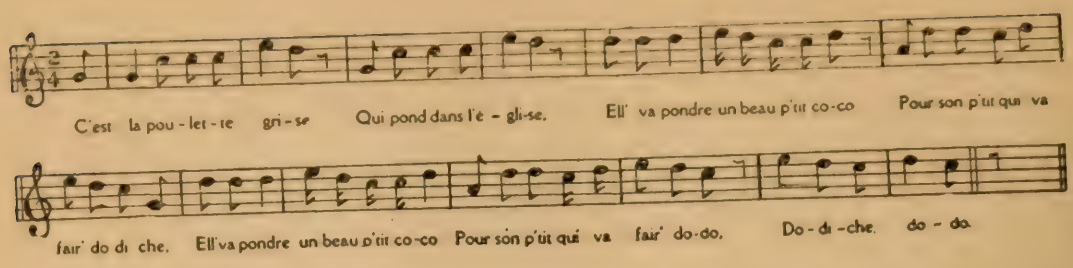

C'est la poulette grise
Qui pond dans l'église,
Ell' va pondre un beau p'tit coco
Pour son p'tit qui va fair' dodiche,
Ell' va pondre un beau p'tit coco
Pour son p'tit qui va fair' dodo,
Dodiche, dodo.

C'est la poulette jaune
Qui pond dans les aulnes,
Ell' va pondre un beau p'tit coco
Pour son p'tit qui va fair' dodiche,
Ell' va pondre un beau p'tit coco
Pour son p'tit qui va fair' dodo.
Dodiche, dodo.

* * * *

—De Gagnon, *Chansons Populaires du Canada*, p. 264.

"SLR PHIPS" S'EN VA-T-EN-GUERRE

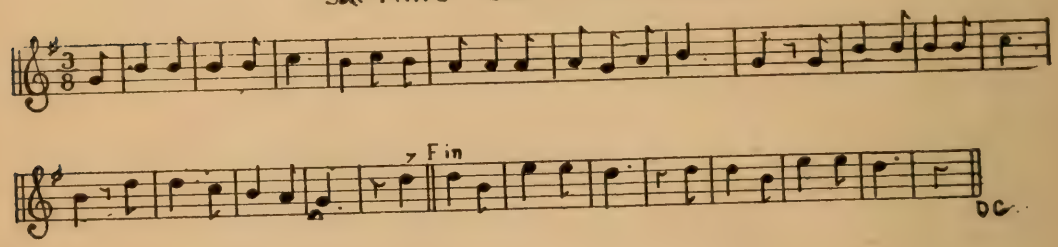

EN ROULANT MA BOULE

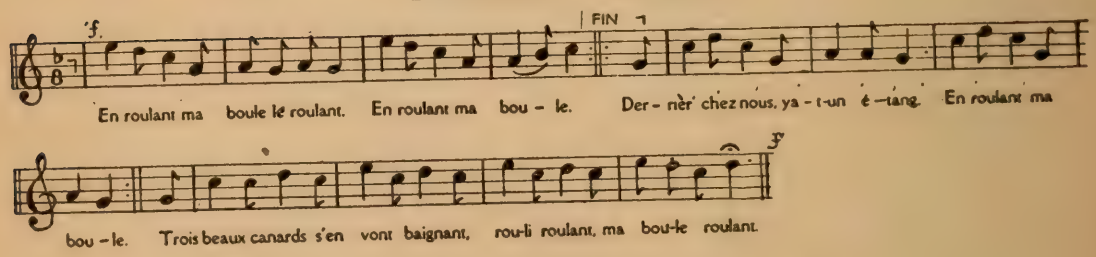

En roulant ma boule-le roulant,
En roulant ma boule.

Derrièr' chez-nous, ya-t-un étang,
En roulant ma boule.
Trois beaux canards s'en vont baignant,
Rouli, roulant, ma boule roulant.
En roulant ma boule roulant,
En roulant ma boule.

* * * *

C'est pour en faire un lit de camp,
En roulant ma boule,
Pour y coucher tous les passants.
Rouli, roulant, ma boule roulant,
En roulant ma boule roulant,
En roulant ma boule.

—De Gagnon, *Chansons Populaires du Canada*, p. 12.

Vue de Québec, prise de la citadelle avec la perspective de la terrasse, 1908

Vue de Québec, prise sur le fleuve Saint-Laurent, avec la perspective de la terrasse et de la citadelle, 1908

Notes Historiques sur le Dernier Spectacle.

Les Deux Batailles des Plaines d'Abraham.

C'est une erreur historique que de parler de *la bataille* des Plaines, car il y a eu *deux batailles*. La première fut la victoire que remporta Wolfe le 13 septembre 1759, contre Montcalm. La seconde fut la victoire de Lévis sur Murray, le 28 avril 1760. Dans ces deux batailles, ce fut la marine anglaise qui décida du sort. L'escadre mouillée sous Québec a joué un rôle important dans cette grande "Guerre Maritime," ainsi qu'on appelait alors en Angleterre, les campagnes impériales de Pitt. La flotte et le convoi sous les ordres de Saunders rendirent possible la victoire de Wolfe; la marine décida de même de la victoire de Hawke à Quiberon, tandis que l'arrivée de Colville empêcha Lévis de tirer parti de sa victoire. Tout était perdu fors l'honneur.

Montcalm est peut-être le plus grand des généraux de la guerre américaine; il avait compris parfaitement le genre de stratégie qu'il fallait adapter au Canada, aussi gagna-t-il les batailles d'Oswego, en 1756, du Fort William Henry, en 1757, de Carillon, en 1758, et de Montmorency, en 1759. Il n'est ni vrai, ni juste de dire qu'il lança son armée haletante à une défaite certaine. Au contraire, il disposa soigneusement ses troupes. S'il eut attendu l'aide de Bougainville pour repousser l'assaut, ce retard eut donné à Wolfe le temps de fortifier encore plus ses positions.

Wolfe, d'un autre côté, ne souffre pas du parallèle. Il prit la campagne telle qu'on l'avait préparée et il lui donna une solution glorieuse. La flotte et une armée unies lui donnèrent un précieux avantage sur son adversaire. L'endurance qu'il montra, alors qu'il souffrait physiquement d'une maladie incurable, et l'ascendant qu'il conserva sur ses troupes, même après le défaite de Montmorency, sont dignes de tous les éloges.

Comme commandant d'armée il fit mieux encore. Il conçut seul son dernier plan d'attaque; il en prépara tous les détails, qu'il mena à plein succès. Le 10 septembre, il traverse en reconnaissance sur la rive sud, il rejette le plan de ses généraux de brigade, se confirme dans ses projets et choisit pour le débarquement l'anse qui porte maintenant son nom, et qui est à moins de deux milles des murs. Il sait utiliser toutes ses forces; retient habilement Montcalm à Beauport par des démonstrations navales, tandis qu'il attire les Français, que commande Bougainville, aussi près de la Pointe-aux-Trembles que possible. Après trois jours et trois nuits de manœuvres adroites, sur un front de plus de trente milles, il concentre les forces qu'il lui faut, au bon endroit, au temps propice, et escalade les hauteurs. Il a compté sur les dissensions entre les commandants français, et il n'a négligé aucun des renseignements qu'il a pu tirer de l'ennemi. Son succès ne fut pas le fait d'un hazard heureux, mais il est dû à une étude sérieuse de la position et à son audace calme et mesurée.

Même, sur le champ de bataille, il sut montrer son esprit inventeur en ordonnant, pour la première fois dans l'histoire des armées, une ligne d'attaque à deux rangs de soldats seulement. Sa stratégie et sa tactique, pendant toutes les opérations du siège, furent appropriées d'une façon parfaite au temps, au lieu et aux circonstances.

La garnison de Québec commandée par Carleton, qui sauva le Canada de l'invasion des troupes américaines en 1774, fut la première troupe armée dans laquelle des Canadiens de langue française et de langue anglaise

combattaient côte à côte pour la défense de la patrie commune. Cette garnison était composée d'un détachement du 7ième régiment des Fusiliers Royaux, qui se trouvait encore à Québec en 1791 lorsque le duc de Kent le commanda, et dont le colonel est aujourd'hui l'arrière petit fils de ce dernier, Son Altesse Royale le Prince de Galles.

Pendant la guerre de 1812, les Canadiens de race française et les Canadiens de race anglaise repoussèrent encore côte à côte l'invasion des troupes américaines. Les *Voltigeurs* de Salaberry gagnèrent glorieusement la bataille de Châteauguay.

NOTES SUR LES DEUX ARMEES.

L'ARMÉE FRANÇAISE.

L'armée française se composait de cinq corps de troupes différents. Montcalm, à proprement parler, commandait seulement les réguliers de France. Toutes les autres troupes étaient sous les ordres du gouverneur, qui était l'officier exécutif supérieur et qui pouvait même commander à Montcalm, s'il le jugeait opportun.

Les Réguliers Français de France: Les régiments Royal Roussillon, La Sarre, Languedoc, Béarn, Guienne et La Reine.—Sous l'ancien régime, chaque régiment portait le nom du prince ou du noble dont il était pratiquement la propriété, ou encore celui de la province où il était recruté. Les officiers étaient à peu près de la même classe sociale que leurs adversaires anglais. Ni les Français ni les Anglais comprenaient le service militaire comme chez les Prussiens. Mais les deux armées contenaient plus de soldats de carrière qu'on ne le suppose généralement.

Le Royal Roussillon se battit avec bravoure à la première bataille des Plaines; il perdit le tiers de ses hommes et les deux tiers de ses officiers. Dans la seconde bataille, il eut à lutter contre les Irlandais du 35ème, et il exécuta la charge qui décida du sort de la journée. La Sarre avait déjà servi beaucoup en l'Amérique, et s'était surtout distingué à Carillon, en 1758, lorsque Montcalm défit Abercromby, quoiqu'ils eurent alors à combattre un contre quatre. Languedoc avait eu quatre compagnies capturées sur mer lorsqu'il vint au Canada en 1755. Les recrues envoyées pour les remplacer ne valaient pas grand chose, et ce régiment devint quelque peu indiscipliné au Canada. On dut tenir à son sujet près de vingt cours martiales pour régler des cas assez graves sans compter des moindres offenses, durant la seule année qui précéda la première bataille des Plaines. Béarn était un des corps les plus anciens et des plus distingués, de toute l'armée française; il datait du seizième siècle. Il était arrivé à Québec en 1755, avec Guienne et quatre compagnies du Languedoc, et, comme eux, avait été en service actif depuis ce temps-là. Son colonel était l'intrépide Dalquier, qui couronna sa carrière canadienne par son admirable conduite lors de la deuxième bataille des Plaines. Le régiment de Guienne, envoyé par Montcalm une semaine avant la bataille pour garder les hauteurs, reçut la veille de la bataille, ordre de surveiller l'anse de Wolfe, mais cet ordre fut contremandé par Vaudreuil. Son avant-poste fut le premier à venir en contact avec Wolfe, et ce corps se distingua aux deux batailles.

Les réguliers canadiens faisaient officiellement parti des *troupes de la Marine.* Ce n'étaient pas des marins dans le sens anglais; ils n'avaient rien à faire avec la marine, mais ils étaient sous la direction du ministère de la Marine de la métropole. Ils étaient presque tous recrutés en Canada, et se rangeaient du côté colonial contre les réguliers français, lorsqu'il y avait friction dans les rangs.

La milice canadienne était composée de tous les hommes valides du pays. Les capitaines de milice étaient des hommes importants dans leur localité, où ils représentaient l'Etat dans la plupart des occasions. La milice excellait dans les incursions et les escarmouches. Elle possédait les trois choses essentielles à toutes les armées: l'endurance, la souplesse dans la marche, et la justesse du tir. Les miliciens eurent à souffrir beaucoup au service de la France. Ils parvinrent, d'une façon admirable, à couvrir la retraite après la première bataille, et ils se distinguèrent par des actions d'éclat à la derniere bataille.

Les Sauvages étaient des alliés peu sûrs et ils mirent plus d'une fois la patience de Montcalm à une rude épreuve. On ne peut guère les blâmer d'avoir épousé tour à tour la cause qui leur paraissait la plus favorable à leurs intérêts, attendu que les blancs sans distinction les chassaient des lieux qu'ils fréquentaient, et ne se gênaient pas pour les déposséder de tout ce qu'ils avaient.

La Marine Francaise.—Les marins français servirent à terre, à Québec, comme canonniers. Durant le siège, les vaisseaux étaient à l'ancre dans le Richelieu. La seule rencontre sérieuse entre les flottes française et anglaise, dans le Saint-Laurent, eut lieu quand Vauquelin essaya de détourner le vaisseau anglais Vanguard de sa course, en 1760. Le brave officier se battit vaillamment, et même lorsqu'il eut lancé son dernier boulet, il refusa de se rendre.

L'ARMÉE ET LA FLOTTE ANGLAISES.

L'armée de Wolfe comptait tout près de 5,000 hommes à la bataille des Plaines. Elle était composée comme suit:—

1. Le 15ème, alors connu sous le nom de Régiment d'Amherst, et maintenant sous celui d'East Yorkshire. L'uniforme de ce régiment porte encore aujourd'hui un passement noir, marque de deuil adoptée à la mort de Wolfe.

2. Le 28ème, ou régiment de Bragg, maintenant le 1er Gloucester Wolfe se posta à la droite de ce régiment.

3. Le 35ème, ou Otway, maintenant le 1er Royal Sussex, avait été longtemps stationné en Irlande, et était composé presque exclusivement d'Irlandais.

4. Le 43ème, ou Kennedy, maintenant le 1er Oxfordshire d'Infanterie légère, reçut le baptême de feu à Québec; il devait plus tard s'illustrer en Espagne.

5. Le 47ème, ou Lascelles, maintenant le 1er Loyal North Lancashire. Le colonel Hale fut chargé de porter les dépêches au roi; il reçut plus tard l'ordre de lever le 17ème Lanciers, qui adopta, et porte encore, son fameux insigne et la devise—une tête de mort "ou la gloire," en mémoire de Wolfe.

6. Le 48ème ou Webb, maintenant le 1er Northamptonshire, était présent à l'affaire de la Monongahéla.

7. Le 58ème, ou Anstruther, maintenant le 2nd Northamptonshire, ne fut levé qu'en 1755, et servit pour la première fois à Louisbourg.

8. Le 2ème, ou Monckton, et le 3ème, ou Lawrence, bataillons du Royal Américain connus plus tard sous le nom de 60ème Fusiliers, et maintenant sous celui de "King's Royal Rifle Corps."

9. Le 78ème, ou régiment des Fraser, maintenant le 2nd Seaforth Highlanders, fut levé en 1757; dans l'espace d'une semaine, Simon Fraser recruta 1,200 hommes.

10. Les fameux "Grenadiers de Louisbourg" était un bataillon de trois compagnies, affecté à un service spécial. Il fut formé des compagnies de grenadiers de cinq régiments qui n'avaient pas été envoyés à Québec.

11. La flotte, il ne faut pas l'oublier, était une force bien supérieure à la petite armée de Wolfe; elle consistait en un quart de toute la marine anglaise. Il y avait 49 vaisseaux de guerre, portant 13,750 hommes, et les transports et vaisseaux auxiliaires de toute sorte dépassaient le chiffre de deux cents.

L'Amiral Saunders était un brillant officier, même dans ce temps où l'on en comptait tant. Il avait été premier lieutenant du "Centurion" sous Anson lors de son fameux voyage autour du monde: il commandait en second ce qu'on appelle dans l'histoire anglaise la "cargaison de courage" envoyée dans la Méditerranée, après la défaite de Byng à Minorque; et il couronna sa carrière au bureau de l'Amirauté où il fut un des lords les mieux renseignés et les plus actifs. Durell et Holmes commandaient en second et en troisième sous lui. Ce fut l'amiral Holmes qui conduisit la manœuvre navale durant la dernière attaque de Wolfe. Plusieurs des officiers qui prirent part au siège devinrent célèbres dans la suite. Le capitaine "Jacky" Jervis, l'ami auquel Wolfe confia le portrait de sa fiancée, Miss Lowther, la nuit avant la bataille, devint Lord St. Vincent. Le célèbre navigateur Cook était capitaine sur le "Pembroke" et l'année suivante, il traçait la première carte marine anglaise du Saint-Laurent.

Note sur les Rangers Américains.—Wolfe avait environ 900 volontaires avec lui. Ils furent très utiles dans les combats sous bois, mais ils n'étaient pas habitués à se battre à découvert. Aucun d'eux ne prit part à la première bataille des Plaines; mais ceux qui passèrent l'hiver à Québec avec Murray se battirent vaillamment à la seconde bataille, le printemps suivant, surtout la compagnie de Hazen; ce dernier se distingua plus tard comme général pendant la Révolution Américaine.

LES PLAINES.

Ici brillent gravés en reliefs éclatants
  Ces noms que dans le bronze entrelace l'Histoire;
Ils sont tombés ici, les braves combattants.
  Foudroyés dans un rêve immortel de victoire.

Le temps passe, et le temps, bouleversant le sol,
  Du choc des régiments efface l'âpre empreinte;
Le temps passe, et le temps emporte dans son vol
  Les funèbres lauriers de la suprême étreinte.

Le panache d'éclairs s'éteignit. Sainte-Foy
  De soleil et verdure, au printemps, se décore:
L'espoir des beaux soldats de la Reine et du Roy
  Monte au cœur d'une fleur mourante et saigne encore.

Le vieux fleuve, le fleuve, aux murmures d'orgueil,
  Malgré les vastes bruits dont les hauteurs sont pleines.
Célèbre, de rivage en rivage, le deuil
  Qui plane sur la terre héroïque des Plaines.

Dans l'orbe glorieux des souvenirs épars,
  L'illustre sépulture ouverte par la bombe,
De gradins en gradins montant de toutes parts,
  Mont sacré par le sang des victoires, surplombe.

La France et l'Angleterre inclinent leurs drapeaux
  Devant le promontoire où la gloire repose,
Et l'ange de la paix couronne les tombeaux
  Des palmes de l'honneur et de l'apothéose.

—Nérée Beauchemin.

Dernier Spectacle

DERNIER SPECTACLE

Grande Parade d'Honneur

Les acclamations ont cessé; tout est calme maintenant.

Près de soixante et dix ans se sont écoulés, une scène nouvelle se déroule. On entend au loin un chant cadencé, et, comme les strophes se déroulent, on voit apparaître les régiments des deux armées glorieuses, marchant côte à côte.

Sous leurs étendards déployés, ils défilent en une grande parade d'honneur.

Le présent donne la main au passé et jette les yeux sur un avenir plein de promesse.

Les héros qui donnèrent autrefois leur vie, et à qui nous devons tant de gloire, se présentent à nous, dans toute la splendeur de la pompe militaire.

Les voix chantent en chœur:—

"Ton histoire est une épopée,
Des plus brillants exploits.
Et ta valeur, de foi trempée,
Protègera nos foyers et nos droits."

Le Marquis de Montcalm
Héros de Carillon

Louis

Le Chevalier de Lévis
Héros de Sainte-Foy

Le Marquis de Vaudreuil
Dernier Gouverneur Français

Louis Antoine de Bougainville
Aide-de-camp de Montcalm

Major Général James Wolfe

La chambre boisée de vieux chêne, à Westerham—où jouait Wolfe, enfant

Westerham—où Wolfe naquit le 2 janvier 1727

Le Très Hon. Wm. Pitt, Sec. d'Etat, 1759

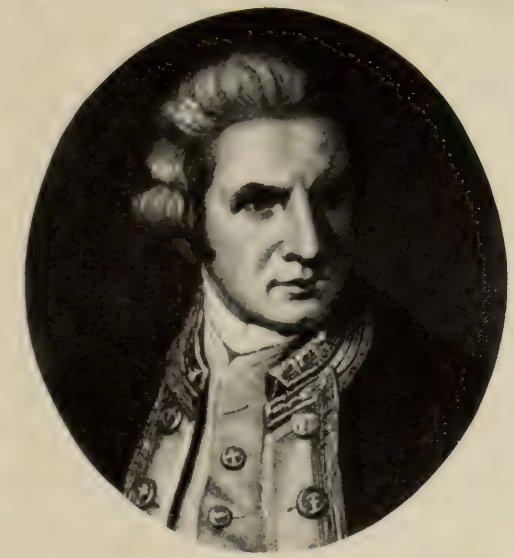

Capitaine du Pembroke—1759
Circumnavigateur célèbre

Vice Amiral Saunders
Commandant de la flotte anglaise devant Québec en 1759

Sir Jeffery Amherst, K.B.
Commandant en Chef des forces britanniques en Amérique—1759

Brig. Gén. Robert Monckton
Etait avec Wolfe devant Québec

Brig. Gén. Jas. Murray
Premier Gouverneur anglais de Québec

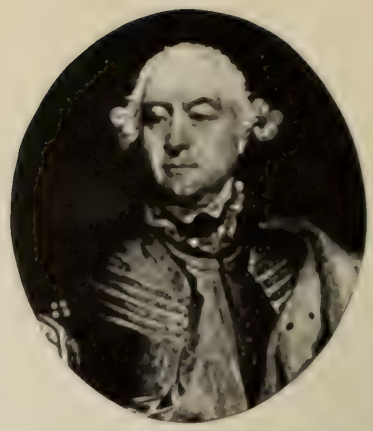

Brig. Gén. George Townshend
Etait avec Wolfe devant Québec

Monument Wolfe dans l'Abbaye de Westminster

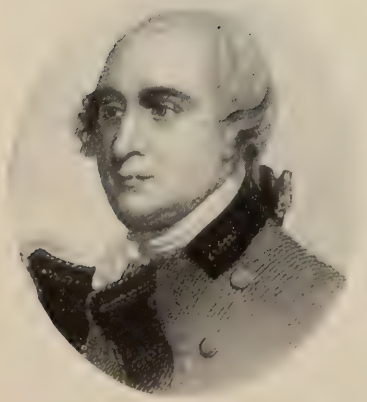

Sir Guy Carleton,
Lord Dorchester

Gén. Hale
D'après une peinture de Sir Joshua Reynolds, P.R.A., en la possession de M. E. J. Hale, de Québec

Revue sur l'Esplanade—1830

L'Anse au Foulon—1833

Vue de Québec—vers 1840

Gen. Richard Montgomery tué à Québec
1775

Col. Arnold
Blessé sous les murs de Québec, 1775

Mort de Montgomery devant Québec, 1775
D'après le tableau de Trumbill

Nous remontons maintenant le cours des années. Voici Jacques Cartier, découvreur de ce pays

"qui sait porter l'épée
qui sait porter la croix."

Voici Champlain, le noble esprit, qui a réalisé son grand idéal et qui a jeté en terre les fondations d'une colonie chrétienne; voici le groupe de tous ceux dont l'esprit de sacrifice, les prières et les souffrances ont enseigné de si profondes leçons: les religieuses de Québec; le héros Dollard et ses compagnons; le grand évêque qui par la vivacité de sa foi et la fermeté de son caractère a fait le Canada ce qu'il est; Saint-Lusson entouré de toute la pompe du pouvoir spirituel et temporel; le fier et courageux Frontenac. Tous ces hommes et ces femmes illustres sortent de leurs tombeaux pour être témoins de cette apothéose qui dit leur loyauté, leur courage et leur discipline. A eux s'unissent tous ces guerriers qui ont soufflé leur vaillance sur notre pays. Et tous ensemble ils jettent

"Le cri vainqueur:
Pour le Christ et le Roi."

GRAND SALUT FINAL AU DRAPEAU.

DIEU SAUVE LE ROI.

O Canada! Our Fathers' Land of Old.

(O Canada! Terre de nos aïeux!)

Chant National.

Words by The Honorable Judge Routhier. Music by C. Lavallée.

Maestoso e risoluto. ♩=76. Arranged and Edited by Dr T. B. Richardson.

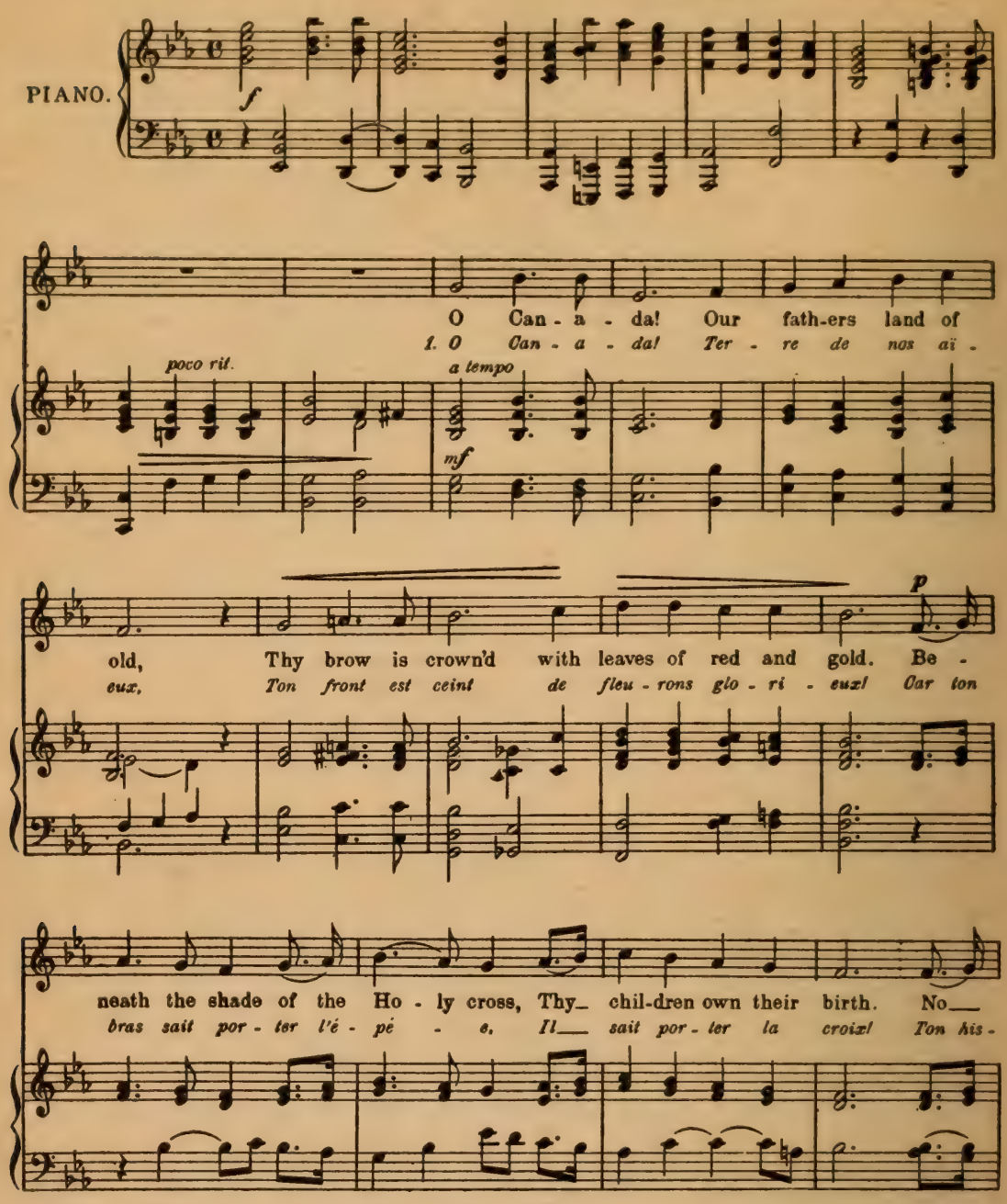

No stains thy glorious annals gloss,
Since valour shields thy hearth.
Almighty God! On thee we call.
Defend our rights, forefend this nation's thrall.

* * * * *

Altar and throne command our sacred love,
And mankind to us shall ever brothers prove,
O King of Kings, with Thy mighty breath,
All our sons do Thou inspire.
May no craven terror of life or death,
Ere damp the patriot's fire.
Our mighty call loudly shall ring,
As in the days of old, "For Christ and the King!"

Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.
Et ta valeur, de foi trempée,
Protègera nos foyers et nos droits.

* * * * *

Amour sacré du trône et de l'autel,
Remplis nos cœurs de ton souffle immortel!
Parmi les races étrangères,
Notre guide est la loi:
Sachons être un peuple de frères
Sous le joug de la foi.
Et répétons comme nos pères,
Le cri vainqueur: "Pour le Christ et le Roi!"

GOD SAVE THE KING.

ARRANGED BY PHILIP KLITZ.

Andante Maestoso.

VOICE.

PIANO.

p *Cres:* *f*

Key A. Solo. *p* d : d : r

God save our

Dim: *p*

t, :-. d : r | m : m : f | m :-. r : d | r : d : t, | d :-:-

gra - cious King, Long live our no - ble King, God save the King.

O Lord our God! arise,
Scatter his enemies,
And make them fall,
Confound their politics,
Frustrate their knavish tricks,
On him our hopes we fix
God save us all!

Thy choicest gifts in store,
On him be pleased to pour,
Long may he reign!
May he defend our laws,
And ever give us cause,
To sing with heart and voice
God save the King!

Dieu protège le roi.
En lui nous avons foi,
Vive le roi !
Qu'il soit victorieux
Et que son peuple heureux
Le comble de ses vœux:
Vive le roi !

Qu'il règne de longs jours,
Que son nom soit toujours
Notre secours.
Protecteur de la loi
Et défenseur du droit,
Notre espoir est en toi
Vive le roi !

BENJAMIN SULTE.

Université Ottawa Canadiana

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

180175

260175

04 SEP. 1991
10 SEP. 1991
07 SEP. 1991

CE

a39003 004141528b

FC 2946.36 .S63 1908

SOUVENIRS DU PASSE ET

CE

FC
2946.36
.S63 1908

SOUVENIRS DU PASSE ET LIVR

1521473

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 02 07 14 18 1